



## CONSEIL COMMUNAUTAIRE PROCES VERBAL DU 13 MARS 2019

L'an Deux Mille Dix Neuf, le treize mars à 18 heures 30, le Conseil de la Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle du Château de la Mothe à Mérinchal, sous la présidence de Monsieur Pierre DESARMENIEN, Président.

### ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte-rendu du Conseil Communautaire du 16 janvier 2019
- Approbation du compte-rendu du Conseil Communautaire du 13 février 2019

### Budgets / Finances

- Approbation des comptes de gestion – Année 2018
- Approbation des comptes administratifs – Année 2018
- Affectation des résultats pour l'ensemble des budgets – Année 2018
- Orientations budgétaires – Année 2019

### Urbanisme

- Convention d'entente intercommunautaire pour la réalisation d'une étude de préfiguration pour l'élaboration d'un SCOT à l'échelle supra-communautaire sur les 7 EPCI du département de la Creuse
- Autorisation de signature de conventions opérationnelles d'actions foncières pour « la revitalisation des centres bourg et le foncier commercial en centre ancien » avec l'EPF Nouvelle Aquitaine et les communes concernées

### Développement économique

- Rétrocession de l'atelier relais « Auberge de Charron » à la commune
- Résiliation amiable du crédit-bail – Monsieur SCHMITT – Atelier – Lieu-dit La Chapelle à Mainsat
- Crédit-bail portant sur l'atelier située Lieu-dit La Chapelle à Mainsat – Monsieur SOURIOUX

### Santé

- Autorisation de signature d'une convention avec l'EHPAD « Le Bois Joli » portant sur les modalités d'hébergement du SSIAD au sein de la Maison de Santé et la mutualisation de certains services fonctionnels

### Divers

- Adhésion au groupement régional d'achat d'énergies
- Autorisation de signature du Plan Particulier pour la Creuse
- Candidature à l'appel à projets « Accueillir en Massif Central »
- Motion concernant les services de la Poste
- Décisions prises dans le cadre des délégations d'attribution

Conseillers en exercice : 63

Présents à l'ouverture de séance : 53

MM., DESARMENIEN, MORANCAIS, VENTENAT, BIGOURET, SIMONET, ROULLAND, BUJADOUX, PERRIER S, ROBIN, SIMON, PERIGAUD, LE CORRE, FERRIER, JOULOT, BRUNET A, ECHEVARNE, JOUANDEAU, BONNAUD, POULAIN, VERDIER, LONGCHAMBON, RICHIN, MICHON, NOVAIS, CONCHON, VIRGOULAY, ALLEYRAT, MATHIEU, RAILLARD, MARTIN, LAVAUD, SAINT ANDRE, PAYARD, VERNADE, JARY, SCHMIDT, PLAS, GENDRAUD, PEYRAUD, LUQUET, D'HULSTER, ALHERITIÈRE,

MEANARD, WELZER, CHEFDEVILLE, TURPINAT, PINLON, BRUNET M, SEBENNE, BARBAUD, SIDOUX, DECHAUD, PARROT.

Pouvoirs : 6

Absents excusés avec procuration : MM., FAUCONNET à ALLEYRAT, PEROCHE à JARY, ROBBY à LE CORRE, BOYER à SIMON, TOURNAUD à MATHIEU, GERBE à PERRIER.

Absents : 4

MM. PERRIER F, FONTVIELLE, CHAUMETON, GIRAUD LAJOIE.

**Secrétaire de séance :** Madame Marie-Antoinette GENDRAUD

La séance est ouverte à 18h45, sous la présidence de Pierre DESARMENIEN qui fait l'appel des membres du Conseil Communautaire pour validation du quorum.

### **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 JANVIER 2019**

	Nombre de conseillers en exercice : 63	
Présents : 53	Votants : 59	POUR : 59
Pouvoirs : 6	Abstention : 0	CONTRE : 0
Absents excusés : 4	Exprimés : 59	

Le Président soumet aux membres du Conseil Communautaire, le procès-verbal de la séance en date du 16 janvier 2019, pour approbation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du 16 janvier 2019.

### **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 FEVRIER 2019**

	Nombre de conseillers en exercice : 63	
Présents : 53	Votants : 59	POUR : 59
Pouvoirs : 6	Abstention : 0	CONTRE : 0
Absents excusés : 4	Exprimés : 59	

Le Président soumet aux membres du Conseil Communautaire, le procès-verbal de la séance en date du 13 février 2019, pour approbation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du 13 février 2019.

Katy BONNEL, Directrice, précise à l'ensemble des élus, renseignements pris auprès des services de l'État, que les personnes absentes au moment d'un vote doivent être considérées comme abstentionnistes.

## **BUDGET / FINANCES**

### **APPROBATION DES COMPTES DE GESTION – ANNEE 2018**

**Rapporteur :** Patrice MORANCAIS

Patrice MORANCAIS, Vice-Président, rappelle que l'ensemble des budgets a été envoyé par messagerie. Il indique qu'un dossier est distribué à l'ensemble des élus dans lequel se trouve un exemplaire des budgets synthétisés avec les commentaires principaux.

L'ensemble des comptes de gestion et des comptes administratifs ont été présentés et validés en Commission finances.

Les résultats des comptes de gestion sont conformes « en tous points » aux résultats des comptes administratifs qui sont présentés ci-après.

### BUDGET PRINCIPAL

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		1 667 540,20		250 008,25		1 917 548,45
Opérations de l'exercice	6 830 704,35	6 665 358,46	897 005,13	908 915,87	7 727 709,48	7 574 274,33
<b>TOTAUX</b>	<b>6 830 704,35</b>	<b>8 332 896,66</b>	<b>897 005,13</b>	<b>1 158 924,12</b>	<b>7 727 709,48</b>	<b>9 491 822,78</b>
Résultats de clôture		1 502 194,31		261 918,99		1 764 113,30
Restes à réaliser			380 919,99	284 995,59	380 919,99	284 995,59
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>6 830 704,35</b>	<b>8 332 896,66</b>	<b>1 277 925,12</b>	<b>1 443 919,71</b>	<b>8 108 629,47</b>	<b>9 776 818,37</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>1 502 194,31</b>		<b>165 994,59</b>		<b>1 668 188,90</b>

**SECTION DE FONCTIONNEMENT : DEPENSES** - Voir annexe n°1

**SECTION DE FONCTIONNEMENT : RECETTES** - Voir annexe n°2

**SECTION D'INVESTISSEMENT : DEPENSE ET RECETTES** - Voir annexe n°3

### AFFECTATION DE RESULTATS

<b>Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B</b>		<b>1 502 194,31</b>
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (6 665 358,46 - 6 830 704,35)		-165 345,89
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)		1 667 540,20
<b>Solde d'exécution de la section d'Investissement F = D + E</b>		<b>261 918,99</b>
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (908 915,87 - 897 005,13)		11 910,74
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = ID 001)		250 008,25
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (284 995,59 - 380 919,99)		-95 924,40
<b>Excédent de financement de la section d'Investissement (F + G)</b>		<b>165 994,59</b>

décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'Investissement (IR 1068)		
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)		
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)		1 502 194,31
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)		

Le Président met au vote le compte de gestion du budget principal : **adopté à l'unanimité.**

Le Président se retire pour le vote du compte administratif,

Patrice MORANCAIS, vice-président en charge des finances, met au vote le compte administratif du budget principal : **adopté à l'unanimité.**

Le Président met au vote l'affectation des résultats du budget principal : **adopté à l'unanimité.**

### BUDGET ASSAINISSEMENT

LIBELLE	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		4 887,08		95 860,03		100 747,11
Opérations de l'exercice	341 752,93	411 431,66	1 556 622,98	923 970,98	1 898 375,91	1 335 402,64
<b>TOTAUX</b>	<b>341 752,93</b>	<b>416 318,74</b>	<b>1 556 622,98</b>	<b>1 019 831,01</b>	<b>1 898 375,91</b>	<b>1 436 149,75</b>
Résultats de clôture		74 565,81	536 791,97		462 226,16	
Restes à réaliser			703 623,12	951 227,20	703 623,12	951 227,20
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>341 752,93</b>	<b>416 318,74</b>	<b>2 260 246,10</b>	<b>1 971 058,21</b>	<b>2 601 999,03</b>	<b>2 387 376,95</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>74 565,81</b>	<b>289 187,89</b>		<b>214 622,06</b>	

**SECTION DE FONCTIONNEMENT : DEPENSES ET RECETTES** - Voir annexe n°4

**SECTION D'INVESTISSEMENT : DEPENSE ET RECETTES** - Voir annexe n°5

**AFFECTATION DE RESULTATS**

<b>Résultat d'exploitation à affecter C = A + B</b>	74 668,81
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (411 431,66 - 341 752,93)	69 678,73
Excédent d'exploitation reporté (B = FR 002)	4 887,08
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E</b>	-636 791,97
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (923 970,98 - 1 556 622,98)	-632 652,00
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = ID 001)	95 860,03
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (951 227,20 - 703 623,12)	247 604,08
<b>Besoin de financement de la section d'investissement (F + G)</b>	-289 187,89

décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	74 668,81
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Affectation en réserves réglementées (IR 1064)	
Report excédentaire en exploitation (FR 002)	
Report déficitaire en exploitation (FO 002)	

Le Président met au vote le compte de gestion du budget assainissement : **adopté à l'unanimité.**

Le Président se retire pour le vote du compte administratif,

Patrice MORANCAIS, vice-président en charge des finances met au vote le compte administratif du budget assainissement : **adopté à l'unanimité.**

Le Président met au vote l'affectation des résultats du budget assainissement : **adopté à l'unanimité.**

**BUDGET SPANC**

LIBELLE	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés	39 067,15			598,00	39 067,15	598,00
Opérations de l'exercice	93 847,77	126 526,51			93 847,77	126 526,51
<b>TOTAUX</b>	<b>132 914,92</b>	<b>126 526,51</b>		<b>598,00</b>	<b>132 914,92</b>	<b>127 124,51</b>
Résultats de clôture	6 388,41			598,00	5 790,41	
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>132 914,92</b>	<b>126 526,51</b>		<b>598,00</b>	<b>132 914,92</b>	<b>127 124,51</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>6 388,41</b>			<b>598,00</b>	<b>5 790,41</b>	

**SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

COMPTE	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	REALISE 2017	PREVISION 2018	REALISE 2018
002	Résultat antérieur reporté		39 067,15 €	
Chapitre 011 Charges à caractère général		12 288,43 €	54 080,85 €	42 105,71 €
Marché de prestations de services : 36 467 €				
Chapitre 012 Charges de personnel		- €	4 390,00 €	4 389,86 €
Personnel mis à disposition par le budget principal				
Chapitre 65 Autres charges des gestion courante		- €	560,00 €	- €
Chapitre 67 Charges exceptionnelles		30 759,63 €	52 500,00 €	51 742,06 €
Subventions de réhabilitation versées aux particuliers et aux communes				
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>		<b>43 048,06 €</b>	<b>150 598,00 €</b>	<b>93 847,77 €</b>

COMPTE	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	REALISE 2017	PREVISION 2018	REALISE 2018
002	Résultat antérieur reporté			
Chapitre 70 Ventes de produits fabriqués, prestations		10 540,00 €	55 000,00 €	42 657,73 €
Prestations assainissement non collectif (contrôles)				
Chapitre 77 Produits exceptionnels		12 737,77 €	95 598,00 €	83 868,78 €
Subventions versées par l'Agence de l'Eau				
Total recettes de fonctionnement		23 277,77 €	150 598,00 €	126 526,51 €

### SECTION D'INVESTISSEMENT :

COMPTE	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	REALISE 2017	PREVISION 2018	REALISE 2018
001	Déficit antérieur reporté			
Chapitre 20 Immobilisations incorporelles		- €	598,00 €	- €
Total dépenses d'investissement		- €	598,00 €	- €

COMPTE	RECETTES D'INVESTISSEMENT	REALISE 2017	PREVISION 2018	REALISE 2018
001	Résultat reporté ou anticipé		598,00 €	
Total 001 - Résultat reporté			598,00 €	
Total recettes d'investissement		- €	598,00 €	- €

### AFFECTATION DE RESULTATS

<b>Résultat d'exploitation à affecter C = A + B</b>	-6 388,41
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (126 526,51 - 93 847,77)	32 678,74
Déficit d'exploitation reporté (B = FD 002)	-39 067,15
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E</b>	598,00
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (0,00 - 0,00)	
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = FD 001)	598,00
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0,00 - 0,00)	
<b>Excédent de financement de la section d'investissement (F + G)</b>	598,00

décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Affectation en réserves réglementées (IR 1064)	
Report excédentaire en exploitation (FR 002)	
Report déficitaire en exploitation (FD 002)	6 388,41

Le Président met au vote le compte de gestion du budget SPANC : **adopté à l'unanimité.**

Le Président se retire pour le vote du compte administratif,

Patrice MORANCAIS, vice-président en charge des finances met au vote le compte administratif du budget SPANC : **adopté à l'unanimité.**

Le Président met au vote l'affectation des résultats du budget SPANC : **adopté à l'unanimité.**

## BUDGET MAISON DE SANTE

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés	37 616,12		309 994,54		347 610,66	
Opérations de l'exercice	29 869,01	57 951,73	160 271,23	450 349,43	190 130,24	508 301,16
<b>TOTAUX</b>	<b>67 475,13</b>	<b>57 951,73</b>	<b>470 265,77</b>	<b>450 349,43</b>	<b>537 740,90</b>	<b>508 301,16</b>
Résultats de clôture	9 523,40		19 916,34		29 439,74	
Restes à réaliser			8 973,84	32 726,61	8 973,84	32 726,61
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>67 475,13</b>	<b>57 951,73</b>	<b>479 239,61</b>	<b>483 076,04</b>	<b>546 714,74</b>	<b>541 027,77</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>9 523,40</b>			<b>3 836,43</b>	<b>5 686,97</b>	

### SECTION DE FONCTIONNEMENT :

COMPTE	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	REALISE 2017	PREVISION 2018	REALISE 2018
002	Résultat antérieur reporté		37 616,12 €	
<b>Total Chapitre 011 Charges à caractère général</b>		<b>27 941,45 €</b>	<b>33 085,00 €</b>	<b>20 400,21 €</b>
Consommations énergie : 4 000 € Consommation gaz : 4 800 € Vérifications électriques et incendie + contrat maintenance élévateur : 1 750 € Frais de télécommunications : ligne ascenseurs et compteurs électriques : 1 500 € Entretien des locaux : 6 000 € Assurance : 650 €				
<b>Total Chapitre 012 Charges des personnel</b>		<b>24,64 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
<b>Total Chapitre 65 Autres charges de gestion courante</b>		<b>- €</b>	<b>10,88 €</b>	<b>1,53 €</b>
Arrondis de TVA				
<b>Total Chapitre 66 Charges financières</b>		<b>5 617,78 €</b>	<b>6 996,00 €</b>	<b>6 956,29 €</b>
Intérêts d'emprunts				
<b>Total Chapitre 67 Autres charges exceptionnelles</b>		<b>- €</b>	<b>1 500,00 €</b>	<b>1 486,94 €</b>
Annulation titre Docteur TOBAL : frais de télécommunications				
<b>Total Chapitre 68</b>		<b>- €</b>	<b>1 015,00 €</b>	<b>1 014,04 €</b>
Dotations aux amortissements				
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>		<b>33 583,87 €</b>	<b>80 223,00 €</b>	<b>29 859,01 €</b>
COMPTE	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	REALISE 2017	PREVISION 2018	REALISE 2018
<b>Total Chapitre 64</b>		<b>- €</b>	<b>3 720,00 €</b>	<b>3 721,80 €</b>
Solde remboursement Contrat Accompagnement dans l'Emploi : accompagnement médecin				
<b>Total Chapitre 76</b>		<b>7 341,34 €</b>	<b>76 503,00 €</b>	<b>54 229,93 €</b>
Versement subvention d'équilibre 2017 : 37 617 € Loyers : 10 757 € Provisions pour charges : 5 855 €				
<b>Total recettes de fonctionnement</b>		<b>7 341,34 €</b>	<b>80 223,00 €</b>	<b>57 951,73 €</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT :

COMPTE	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	REALISE 2017	PREVISION 2018	REALISE 2018
C001	Solde d'exécution de la section d'investissement	- €	309 994,54 €	- €
C041	Opérations patrimoniales	15 770,90 €	- €	- €
<b>Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilés</b>		<b>12 105,12 €</b>	<b>15 275,46 €</b>	<b>15 271,03 €</b>
Remboursement capital des emprunts				
<b>TOTAL DES OPERATIONS (OP)</b>		<b>892 477,27 €</b>	<b>1 192 000,00 €</b>	<b>145 000,20 €</b>
Solde des travaux Maison de santé				
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>		<b>920 353,29 €</b>	<b>1 517 270,00 €</b>	<b>160 271,23 €</b>
COMPTE	RECETTES D'INVESTISSEMENT	REALISE 2017	PREVISION 2018	REALISE 2018
C040	Total Opérations d'ordre de transferts	- €	1 015,00 €	1 014,04 €
Dotations aux amortissements				
C041	Opérations patrimoniales	15 770,90 €	- €	- €
<b>TOTAL CHAPITRE 16</b>		<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>1 725,00 €</b>
Dépôts de garantie				
<b>TOTAL DES OPERATIONS (OP)</b>		<b>556 293,55 €</b>	<b>1 516 255,00 €</b>	<b>447 610,39 €</b>
Subventions travaux Maison de Santé Aldo ARS Etude Maison de Santé Lavavoux : 7 000 €				
<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>		<b>572 064,45 €</b>	<b>1 517 270,00 €</b>	<b>450 349,43 €</b>

## AFFECTATION DE RESULTATS

<b>Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B</b>	
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (57 951,73 - 29 859,01)	-9 523,40
Déficit de fonctionnement reporté (B = FD 002)	28 092,72
	-37 616,12
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E</b>	
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (450 349,43 - 160 271,23)	-19 916,34
Résultat antérieur reporté déficitaire (E = IR 001)	290 078,20
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (32 726,61 - 8 973,84)	-309 994,54
	23 752,77
<b>Excédent de financement de la section d'investissement (F + G)</b>	<b>3 836,43</b>

décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	9 523,40

Patrice MORANCAIS, vice-président, précise que le report déficitaire en fonctionnement (FD 002) est affecté au budget annexe « Locaux Nus ».

Le Président met au vote le compte de gestion du budget maison de santé : **adopté à l'unanimité.**

Le Président se retire pour le vote du compte administratif,

Patrice MORANCAIS, vice-président en charge des finances met au vote le compte administratif du budget maison de santé : **adopté à l'unanimité.**

Le Président met au vote l'affectation des résultats du budget maison de santé : **adopté à l'unanimité.**

## BUDGET ATELIER RELAIS

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		376 839,94	124 304,16		124 304,16	376 839,94
Opérations de l'exercice	166 011,04	112 196,68	147 352,72	184 653,96	313 363,76	296 850,64
<b>TOTAUX</b>	<b>166 011,04</b>	<b>489 036,62</b>	<b>271 656,88</b>	<b>184 653,96</b>	<b>437 667,92</b>	<b>673 690,58</b>
Résultats de clôture		323 025,58	87 002,92		6 720,00	
Restes à réaliser			6 720,00			
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>166 011,04</b>	<b>489 036,62</b>	<b>278 376,88</b>	<b>184 653,96</b>	<b>444 387,92</b>	<b>673 690,58</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>323 025,58</b>	<b>93 722,92</b>			<b>229 302,66</b>

### SECTION DE FONCTIONNEMENT :

COMPTE	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	REALISE 2017	PREVISION 2018	REALISE 2018
<b>Total Chapitre 011 Charges à caractère général</b>		<b>38 477,47 €</b>	<b>89 300,00 €</b>	<b>83 209,96 €</b>
Divors travaux dans les ateliers relais : travaux de peinture accueil Société Compta France / Travaux de maçonnerie ancienne boucherie Mainsat : 17 216 €				
Assurance bâtiment SIA : 8 749 €				
Etude marketing Unilasalle (projet polo viande) : 1 600 €				
Accompagnement chambre agriculture installation boucherie : 6 204 €				
Frais notariés - formalités de publication suite rupture crédit ball SIA : 5 400 €				
Nettoyage à blanc Auberge de Charron : 1 260 €				
Taxes foncières supplémentaires : bâtiment ox SIA : 11 712 € / bâtiment Compta France : 1 179 €				
<b>Total Chapitre 65 Autres charges de gestion courante</b>		<b>7,85 €</b>	<b>3 600,29 €</b>	<b>- €</b>
<b>Total Chapitre 66 Charges financières</b>		<b>46 816,77 €</b>	<b>36 180,71 €</b>	<b>36 901,50 €</b>
Remboursement intérêts d'emprunts et ICNE				
<b>Total Chapitre 67 Charges exceptionnelles</b>		<b>- €</b>	<b>200,00 €</b>	<b>- €</b>
<b>Total Chapitre 68 Dotations aux provisions</b>		<b>46 899,68 €</b>	<b>357 907,00 €</b>	<b>46 899,68 €</b>
Dotations aux amortissements				
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>		<b>132 201,67 €</b>	<b>489 240,00 €</b>	<b>166 011,04 €</b>
COMPTE	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	REALISE 2017	PREVISION 2018	REALISE 2018
002	Résultat antérieur reporté		376 839,94 €	
<b>Total Chapitre 75 Autres produits de gestion courante</b>		<b>198 184,41 €</b>	<b>112 200,06 €</b>	<b>112 196,68 €</b>
Porte revenus suite au départ de la Société SIA : 81 720 €				
<b>Total Chapitre 77 Produits exceptionnels</b>		<b>262 534,14 €</b>	<b>200,00 €</b>	<b>- €</b>
<b>Total recettes de fonctionnement</b>		<b>460 718,55 €</b>	<b>489 240,00 €</b>	<b>112 196,68 €</b>



## SECTION D'INVESTISSEMENT :

COMPTE	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	REALISE 2017	PREVISION 2018	REALISE 2018
001	Solde d'exécution de la section d'investissement		124 304,16 €	

TOTAL DES OPERATION D'EQUIPEMENT		49 207,52 €	541 310,84 €	26 516,10 €
----------------------------------	--	-------------	--------------	-------------

Réalisation études d'accessibilité pour l'ensemble des ateliers relais. Remplacement chauffe eau supéroetto de Malnsat Achat armoire frigo restaurant Saint Silvain Bellegarde Remplacement chauffe eau Auberge de Rotorro Branchement assainissement Auberge de Rotorro Création tableau électrique Atelier de Bellegarde en Marche Etude de faisabilité (1ère partie) Zono du Faux à Rougnat				
--	--	--	--	--

TOTAL CHAPITRE 16		147 428,81 €	125 100,00 €	125 056,07 €
-------------------	--	--------------	--------------	--------------

Remboursement capital des emprunts				
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		196 636,33 €	790 715,00 €	151 572,17 €

COMPTE	RECETTES D'INVESTISSEMENT	REALISE 2017	PREVISION 2018	REALISE 2018
021	Virement de la section de fonctionnement	- €	90 307,00 €	- €
<b>Chapitre 040 Opérations d'ordre de transferts entre sections</b>				
		46 899,58 €	47 000,00 €	46 899,58 €
Dotations aux amortissements				
<b>Chapitre 10 Dotations Fonds et Réserves</b>		200 387,24 €	99 706,16 €	99 706,16 €
Excédents de fonctionnement capitalisé - compte 1068				
<b>Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées</b>		2 060,00 €	265 150,00 €	80,00 €
Dépôt de garantie				
<b>Chapitre 27 Autres Immobilisations Financières</b>		3 266,64 €	- €	3 266,64 €
Loyer venté à crédit				
<b>Chapitre 13 Subventions d'investissement</b>		3 982,95 €	288 551,84 €	34 701,58 €
DETR Travaux boucherie Auzances				
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		256 596,41 €	790 715,00 €	184 653,96 €

## AFFECTATION DE RESULTATS

<b>Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B</b>		323 026,58
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (112 196,68 - 166 011,04)		-53 814,36
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)		376 839,94
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E</b>		-87 002,92
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (184 653,96 - 147 352,72)		37 301,24
Résultat antérieur reporté déficitaire (E = IR 001)		-124 304,16
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0,00 - 6 720,00)		-6 720,00
<b>Besoin de financement de la section d'investissement (F + G)</b>		-93 722,92

décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	93 722,92
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	229 302,66
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	

Le Président met au vote le compte de gestion du budget atelier relais : **adopté à l'unanimité.**

Le Président se retire pour le vote du compte administratif,

Patrice MORANCAIS, vice-président en charge des finances met au vote le compte administratif du budget atelier relais : **adopté à l'unanimité.**

Le Président met au vote l'affectation des résultats du budget atelier relais : **adopté à l'unanimité.**

## BUDGET ATELIER DE LA MINE

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés	41 104,66			25 616,38	41 104,66	25 616,38
Opérations de l'exercice	137 260,44	135 888,85	72 945,32	82 937,14	210 206,76	218 825,99
<b>TOTAUX</b>	<b>178 365,10</b>	<b>135 888,85</b>	<b>72 945,32</b>	<b>108 553,52</b>	<b>251 310,42</b>	<b>244 442,37</b>
Résultats de clôture	42 476,25			35 608,20	6 868,05	
Restes à réaliser				3 689,00		3 689,00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>178 365,10</b>	<b>135 888,85</b>	<b>72 945,32</b>	<b>112 242,52</b>	<b>251 310,42</b>	<b>248 131,37</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>42 476,25</b>			<b>39 297,20</b>	<b>3 179,05</b>	

### SECTION DE FONCTIONNEMENT :

ARTICLE	LIBELLE	REALISE 2017	PREVISION 2018	REALISE 2018
002	Résultat reporté ou anticipé		41 104,66 €	
011	Charges à caractère général	9 346,21 €	23 800,00 €	10 564,09 €
Divers travaux : dépannage remplacement moteur VMC / mise en place ligne électrique cuisine / pose de projecteurs / raccordement parafoudre / réparation WC Honoraires avocat - procédure contre Maître d'œuvre				
012	Charges de personnels	24 882,16 €	28 530,00 €	25 903,93 €
1 personne : animatrice Tiers-Lieu. Subventionnement du poste via l'appel à manifestation d'intérêt "Tiers-Lieu" + subvention FEDER (dossier 2019)				
C042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	69 752,69 €	82 717,00 €	82 715,69 €
Dotations aux amortissements				
C65	Autres charges de gestion courante	- €	10,34 €	- €
C66	Charges financières	2 884,13 €	2 774,00 €	2 751,08 €
Intérêts d'emprunts				
C67	Charges exceptionnelles	- €	36 979,00 €	15 325,65 €
Condamnation procédure contre Maître d'œuvre : 1 000 € Annulation du titre émis concernant les pénalités appliquées dans cette procédure : 14 325 €				
<b>TOTAL DES DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>		<b>106 865,19 €</b>	<b>215 915,00 €</b>	<b>137 260,44 €</b>

C042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	56 188,80 €	60 031,00 €	58 528,80 €
Dotations aux amortissements				
C70	Produits des services, du domaine et ventes divers	92,00 €	100,00 €	695,00 €
Recettes Régie				
C74	Dotations et participations	14 300,00 €	70 650,00 €	27 765,00 €
Subvention AMI "Tiers Lieu"				
C75	Autres produits de gestion courante	2 688,70 €	68 091,00 €	47 618,62 €
Versement de la subvention d'équilibre 2017 : 41 105 € Loyers : 6 514 €				
C77	Produits exceptionnels	1 808,33 €	14 543,00 €	1 281,43 €
Remboursement sinistre VMC				
C78	Reprises sur amortissements et provisions	- €	2 500,00 €	- €
TOTAL DES RECETTES FONCTIONNEMENT				
		75 077,83 €	215 915,00 €	135 888,85 €

#### SECTION D'INVESTISSEMENT :

ARTICLE	LIBELLE	REALISE 2017	PREVISION 2018	REALISE 2018
C040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	56 188,80 €	60 031,00 €	58 528,80 €
Amortissements				
C041	Opérations patrimoniales	1 077 544,78 €	- €	- €
C16	Emprunts et dettes assimilées	11 601,78 €	12 006,00 €	11 952,87 €
Remboursement capital des emprunts				
C21	Immobilisations corporelles	- €	44 382,00 €	2 105,00 €
Travaux installation fibre optique				
Total opération (de op 11 à op 14)		27 340,24 €	13 519,00 €	358,65 €
Mise en place prise tétraphasé				
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
		1 172 675,60 €	129 938,00 €	72 945,32 €

ARTICLE	LIBELLE	REALISE 2017	PREVISION 2018	REALISE 2018
C001	Résultat reporté ou anticipé	- €	25 616,38 €	- €
C040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	69 752,69 €	82 717,00 €	82 715,69 €
<b>Dotations aux amortissements</b>				
C041	Opérations patrimoniales	1 077 544,78 €	- €	- €
C13	Subventions d'investissement	- €	- €	- €
C16	Emprunts et dettes assimilées	606,99 €	450,62 €	221,45 €
<b>Dépôt de garantie</b>				
<b>Total opération (de op 11 à op 14)</b>		<b>11 700,00 €</b>	<b>21 154,00 €</b>	<b>- €</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>1 159 604,46 €</b>	<b>129 938,00 €</b>	<b>82 937,14 €</b>

### AFFECTATION DE RESULTATS

<b>Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B</b>	<b>-42 476,25</b>
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (135 888,85 - 137 260,44)	-1 371,59
Déficit de fonctionnement reporté (B = FD 002)	-41 104,66
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E</b>	<b>35 608,20</b>
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (82 937,14 - 72 945,32)	9 991,82
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = FD 001)	25 616,38
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (3 689,00 - 0,00)	3 689,00
<b>Excédent de financement de la section d'investissement (F + G)</b>	<b>39 297,20</b>

décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	42 476,25

Patrice MORANCAIS, vice-président, précise que le report déficitaire en fonctionnement (FD 002) est affecté au budget annexe « Locaux Nus ».

Le Président met au vote le compte de gestion du budget atelier de la mine : **adopté à l'unanimité.**

Le Président se retire pour le vote du compte administratif,

Patrice MORANCAIS, vice-président en charge des finances met au vote le compte administratif du budget atelier de la mine : **adopté à l'unanimité.**

Le Président met au vote l'affectation des résultats du budget atelier de la mine : **adopté à l'unanimité.**

## BUDGET ATELIER CHAUDRONNERIE

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		10 689,81	417,49		417,49	10 689,81
Opérations de l'exercice	6 862,50	8 727,16	5 519,65	5 312,16	12 382,15	14 039,32
<b>TOTAUX</b>	<b>6 862,50</b>	<b>19 416,97</b>	<b>5 937,14</b>	<b>5 312,16</b>	<b>12 799,64</b>	<b>24 729,13</b>
Résultats de clôture		12 554,47	624,98			11 929,49
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>6 862,50</b>	<b>19 416,97</b>	<b>5 937,14</b>	<b>5 312,16</b>	<b>12 799,64</b>	<b>24 729,13</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>12 554,47</b>	<b>624,98</b>			<b>11 929,49</b>

### SECTION DE FONCTIONNEMENT :

COMPTE	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	REALISE 2017	PREVISION 2018	REALISE 2018
<b>Chapitre 011 Charges à caractère général</b>		<b>1 064,60 €</b>	<b>12 200,00 €</b>	<b>1 062,35 €</b>
Taxe foncière : 831 € Assurance : 163 €				
<b>Chapitre 65 Autre charges de gestion courante</b>		<b>- €</b>	<b>1,00 €</b>	<b>- €</b>
<b>Chapitre 66 Charges financières</b>		<b>1 114,45 €</b>	<b>911,00 €</b>	<b>905,48 €</b>
<b>Chapitre 68 Dotations aux provisions</b>			<b>953,00 €</b>	
<b>Chapitre 042 Dotations aux amortissements</b>		<b>4 894,67 €</b>	<b>4 895,00 €</b>	<b>4 894,67 €</b>
	Virement à la section d'investissement		<b>625,00 €</b>	
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>		<b>7 073,72 €</b>	<b>19 585,00 €</b>	<b>6 862,50 €</b>

COMPTE	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	REALISE 2017	PREVISION 2018	REALISE 2018
002	Résultat antérieur reporté		10 689,81 €	
<b>Total Chapitre 70</b>		<b>813,00 €</b>	<b>1 000,00 €</b>	<b>831,00 €</b>
Remboursement taxe foncière				
<b>Total Chapitre 75</b>		<b>7 895,96 €</b>	<b>7 895,19 €</b>	<b>7 895,76 €</b>
Revenus des Immeubles				
<b>Total recettes de fonctionnement</b>		<b>8 708,96 €</b>	<b>19 585,00 €</b>	<b>8 726,76 €</b>

### SECTION D'INVESTISSEMENT :

COMPTE	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	REALISE 2017	PREVISION 2018	REALISE 2018
001	Déficit antérieur reporté		417,49 €	
<b>Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées</b>		<b>5 312,16 €</b>	<b>5 520,51 €</b>	<b>5 519,65 €</b>
<b>Total dépenses d'investissement</b>		<b>5 312,16 €</b>	<b>5 938,00 €</b>	<b>5 519,65 €</b>

COMPTE	RECETTES D'INVESTISSEMENT	REALISE 2017	PREVISION 2018	REALISE 2018
021	Virement de la section de fonctionnement		625,00 €	
<b>Chapitre 10 Dotations fonds et réserves</b>		<b>84,08 €</b>	<b>417,49 €</b>	<b>417,49 €</b>
<b>Chapitre 13 Subventions d'investissement</b>		<b>- €</b>	<b>0,51 €</b>	<b>- €</b>
<b>Chapitre 040 Opération d'ordre</b>		<b>4 894,67 €</b>	<b>4 895,00 €</b>	<b>4 894,67 €</b>
<b>Total recettes d'investissement</b>		<b>4 978,75 €</b>	<b>5 938,00 €</b>	<b>5 312,16 €</b>

## AFFECTATION DE RESULTATS

<b>Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B</b>	<b>12 664,47</b>
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (8 727,16 - 6 862,50)	1 864,66
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	10 689,81
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E</b>	<b>-624,98</b>
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (5 312,16 - 5 519,65)	-207,49
Résultat antérieur reporté déficitaire (E = IR 001)	-417,49
Solde des restes à réaliser de l'exercice (C) : Recettes - Dépenses (0,00 - 0,00)	
<b>Besoin de financement de la section d'investissement (F + G)</b>	<b>-624,98</b>

décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	624,98
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	11 929,49
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	

Patrice MORANCAIS, vice-président, précise que la couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068) et que le report déficitaire en fonctionnement (FD 002) sont affectés au budget annexe « Locaux Nus ».

Le Président met au vote le compte de gestion du budget atelier chaudronnerie : **adopté à l'unanimité.**

Le Président se retire pour le vote du compte administratif,

Patrice MORANCAIS, vice-président en charge des finances met au vote le compte administratif du budget atelier chaudronnerie : **adopté à l'unanimité.**

Le Président met au vote l'affectation des résultats du budget chaudronnerie : **adopté à l'unanimité.**

## BUDGET ATELIER CARROSERIE

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		15 954,03	11 418,89		11 418,89	15 954,03
Opérations de l'exercice	7 909,64	19 781,30	11 821,48	11 418,89	19 731,12	31 200,19
<b>TOTAUX</b>	<b>7 909,64</b>	<b>35 735,33</b>	<b>23 240,37</b>	<b>11 418,89</b>	<b>31 150,01</b>	<b>47 154,22</b>
Résultats de clôture		27 825,69	11 821,48			16 004,21
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>7 909,64</b>	<b>35 735,33</b>	<b>23 240,37</b>	<b>11 418,89</b>	<b>31 150,01</b>	<b>47 154,22</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>27 825,69</b>	<b>11 821,48</b>			<b>16 004,21</b>

## SECTION DE FONCTIONNEMENT :

COMPTE	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	REALISE 2017	PREVISION 2018	REALISE 2018
<b>Chapitre 011 Charges à caractère général</b>		- €	1 700,00 €	1 458,86 €
<b>Taxe foncière</b>				
<b>Chapitre 65 Autres charges de gestion courante</b>		- €	11 370,00 €	- €
<b>Total Chapitre 66 Charges financières</b>		6 854,57 €	6 455,00 €	6 450,78 €
<b>023 Virement à la section d'investissement</b>			16 430,00 €	
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>		<b>6 854,57 €</b>	<b>35 955,00 €</b>	<b>7 909,64 €</b>

COMPTE	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	REALISE 2017	PREVISION 2018	REALISE 2018
002	Résultat antérieur reporté		15 954,03 €	
70878	Remboursement de frais par d'autres redevables	1 393,00 €	1 700,00 €	1 458,86 €
<b>Chapitre 70 Produits de services</b>		<b>1 393,00 €</b>	<b>1 700,00 €</b>	<b>1 458,86 €</b>
752	Revenus des Immeubles	18 322,44 €	18 300,97 €	18 322,44 €
758	Produits divers de gestion courante	0,44 €		
<b>Chapitre 75 Autres produits de gestion courante</b>		<b>18 322,88 €</b>	<b>18 300,97 €</b>	<b>18 322,44 €</b>
<b>Total recettes de fonctionnement</b>		<b>19 715,88 €</b>	<b>35 955,00 €</b>	<b>19 781,30 €</b>

### SECTION D'INVESTISSEMENT :

COMPTE	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	REALISE 2017	PREVISION 2018	REALISE 2018
001	Déficit antérieur reporté		11 418,89 €	
<b>Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées</b>		<b>11 418,89 €</b>	<b>16 430,11 €</b>	<b>11 821,48 €</b>
<b>Total dépenses d'investissement</b>		<b>11 418,89 €</b>	<b>27 849,00 €</b>	<b>11 821,48 €</b>

COMPTE	RECETTES D'INVESTISSEMENT	REALISE 2017	PREVISION 2018	REALISE 2018
021	Virement de la section de fonctionnement		16 430,00 €	
<b>Chapitre 10 Dotations fonds et réserves</b>		<b>11 029,99 €</b>	<b>11 418,89 €</b>	<b>11 418,89 €</b>
<b>Chapitre 13 Subventions d'investissement</b>		<b>0 €</b>	<b>0,11 €</b>	<b>0 €</b>
<b>Total recettes d'investissement</b>		<b>11 029,99 €</b>	<b>27 849,00 €</b>	<b>11 418,89 €</b>

### AFFECTATION DE RESULTATS

<b>Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B</b>		
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (19 781,30 - 7 909,64)		27 826,69
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)		11 871,66
		15 954,03
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E</b>		
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (11 418,89 - 11 821,48)		-11 821,48
Résultat antérieur reporté déficitaire (E = IR 001)		-402,59
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0,00 - 0,00)		-11 418,89
<b>Besoin de financement de la section d'investissement (F + G)</b>		<b>-11 821,48</b>
décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :		
Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)		11 821,48
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)		
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)		16 004,21
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)		

Patrice MORANCAIS, vice-président, précise que la couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068) et que le report déficitaire en fonctionnement (FD 002) sont affectés au budget annexe « Locaux Nus ».

Le Président met au vote le compte de gestion du budget atelier carrosserie : **adopté à l'unanimité.**

Le Président se retire pour le vote du compte administratif,

Patrice MORANCAIS, vice-président en charge des finances met au vote le compte administratif du budget atelier carrosserie : **adopté à l'unanimité.**

Le Président met au vote l'affectation des résultats du budget carrosserie : **adopté à l'unanimité.**

### BUDGET ANTENNE DU CADRAN

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés	9 409,60		55 921,40		65 331,00	
Opérations de l'exercice	33 915,41	39 454,17	27 430,90	33 098,70	61 346,31	72 552,87
<b>TOTAUX</b>	<b>43 325,01</b>	<b>39 454,17</b>	<b>83 352,30</b>	<b>33 098,70</b>	<b>126 677,31</b>	<b>72 552,87</b>
Résultats de clôture	3 870,84		50 253,60		54 124,44	
Restes à réaliser				80 000,00		80 000,00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>43 325,01</b>	<b>39 454,17</b>	<b>83 352,30</b>	<b>113 098,70</b>	<b>126 677,31</b>	<b>152 552,87</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>3 870,84</b>			<b>29 746,40</b>		<b>25 875,66</b>

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT :

COMPTE	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	REALISE 2017	PREVISION 2018	REALISE 2018
002	Résultat antérieur reporté		9 409,60 €	
<b>Chapitre 011 Charges à caractère général</b>		<b>1 031,34 €</b>	<b>2 949,40 €</b>	<b>423,18 €</b>
Prime d'assurance				
<b>Chapitre 65 Autres charges de gestion courante</b>		<b>0,10 €</b>	<b>10,00 €</b>	<b>- €</b>
Chapitre 66 Charges financières				
		- €	1 881,00 €	393,53 €
Intérêts				
<b>Chapitre 042 Dotations aux amortissements</b>		<b>33 045,70 €</b>	<b>33 100,00 €</b>	<b>33 098,70 €</b>
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>		<b>34 077,14 €</b>	<b>47 350,00 €</b>	<b>33 915,41 €</b>
COMPTE	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	REALISE 2017	PREVISION 2018	REALISE 2018
002	Résultat antérieur reporté			
<b>Chapitre 70 Produits des services</b>		<b>- €</b>	<b>2 000,00 €</b>	<b>- €</b>
Chapitre 75 Autres charges de gestion courante				
		13 200,00 €	27 221,00 €	22 610,00 €
Versement subvention d'équilibre 2017 : 9 410 € Revenus des immeubles : 13 200 €				
<b>Total Chapitre 042 Opérations d'ordre</b>		<b>11 467,54 €</b>	<b>18 129,00 €</b>	<b>16 844,17 €</b>
<b>Total recettes de fonctionnement</b>		<b>24 667,54 €</b>	<b>47 350,00 €</b>	<b>39 454,17 €</b>

#### SECTION D'INVESTISSEMENT :

COMPTE	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	REALISE 2017	PREVISION 2018	REALISE 2018
001	Déficit antérieur reporté		55 921,40 €	
<b>Chapitre 040 Opérations d'ordre</b>		<b>11 467,54 €</b>	<b>18 129,00 €</b>	<b>16 844,17 €</b>
<b>Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées</b>		<b>- €</b>	<b>10 589,60 €</b>	<b>10 586,73 €</b>
<b>Chapitre 21 Immobilisations corporelles</b>		<b>765,00 €</b>	<b>28 460,00 €</b>	<b>- €</b>
<b>Total dépenses d'investissement</b>		<b>12 232,54 €</b>	<b>113 100,00 €</b>	<b>27 430,90 €</b>



COMPTE	RECETTES D'INVESTISSEMENT
001	Excédent antérieur reporté
<b>Chapitre 10</b>	
Chapitre 13 Subvention d'Investissement	
Chapitre 16	
Chapitre 040 Opérations d'ordre entre sections	
<b>Total recettes d'investissement</b>	

REALISE 2017	PREVISION 2018	REALISE 2018
3 702,90 €	- €	- €
93 234,75 €	80 000,00 €	- €
150 000,00 €	- €	- €
33 045,70 €	33 100,00 €	33 098,70 €
<b>279 983,35 €</b>	<b>113 100,00 €</b>	<b>33 098,70 €</b>

## AFFECTATION DE RESULTATS

<b>Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B</b>	
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (39 454,17 - 33 915,41)	-3 870,84
Déficit de fonctionnement reporté (B = FD 002)	5 638,76
	-9 409,60
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E</b>	
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (33 098,70 - 27 430,90)	-50 263,80
Résultat antérieur reporté déficitaire (E = IR 001)	5 667,80
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (80 000,00 - 0,00)	-55 921,40
	80 000,00
<b>Excédent de financement de la section d'investissement (F + G)</b>	<b>29 746,40</b>

décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	3 870,84

Patrice MORANCAIS, vice-président, précise que la couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068) et que le report déficitaire en fonctionnement (FD 002) sont affectés au budget annexe « Locaux Nus ».

Le Président met au vote le compte de gestion du budget antenne du cadran : **adopté à l'unanimité.**

Le Président se retire pour le vote du compte administratif,

Patrice MORANCAIS, vice-président en charge des finances met au vote le compte administratif du budget atelier antenne du cadran: **adopté à l'unanimité.**

Le Président met au vote l'affectation des résultats du budget antenne du cadran : **adopté à l'unanimité.**

## BUDGET CUISINE CENTRALE

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		3 160,30		30 814,47		33 974,77
Opérations de l'exercice	4 729,90	4 280,26	7 891,24	3 428,30	12 621,14	7 708,56
<b>TOTAUX</b>	<b>4 729,90</b>	<b>7 440,56</b>	<b>7 891,24</b>	<b>34 242,77</b>	<b>12 621,14</b>	<b>41 683,33</b>
Résultats de clôture		2 710,66		26 351,53		29 062,19
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>4 729,90</b>	<b>7 440,56</b>	<b>7 891,24</b>	<b>34 242,77</b>	<b>12 621,14</b>	<b>41 683,33</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>2 710,66</b>		<b>26 351,53</b>		<b>29 062,19</b>

### SECTION DE FONCTIONNEMENT :

COMPTE	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	REALISE 2017	PREVISION 2018	REALISE 2018
002	Résultat antérieur reporté			
Chapitre 011 Charges à caractère général		1 271,00 €	3 661,00 €	1 301,60 €
Assurance : 1 200 €				
Chapitre 65 Autres charges de gestion courante		- €	10,00 €	- €
Chapitre 042 Opérations d'ordre		1 431,30 €	3 430,00 €	3 428,30 €
Total dépenses de fonctionnement		2 702,30 €	7 101,00 €	4 729,90 €

COMPTE	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	REALISE 2017	PREVISION 2018	REALISE 2018
002	Résultat antérieur reporté		3 160,30 €	
Chapitre 75 Autres produits de gestion courante		3 924,54 €	3 940,70 €	3 975,80 €
Chapitre 77 Produits exceptionnels		- €	- €	304,46 €
Total recettes de fonctionnement		3 924,54 €	7 101,00 €	4 280,26 €

### SECTION D'INVESTISSEMENT :

COMPTE	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	REALISE 2017	PREVISION 2018	REALISE 2018
001	Déficit antérieur reporté			
Chapitre 20		- €	- €	250,00 €
Chapitre 21		9 995,88 €	25 000,00 €	7 641,24 €
Branchement réseau assainissement : 4 487 € Equipement chambre froide : 3 154 €				
Total Chapitre 23		- €	9 245,00 €	- €
Total dépenses d'investissement		9 995,88 €	34 245,00 €	7 891,24 €

COMPTE	RECETTES D'INVESTISSEMENT	REALISE 2017	PREVISION 2018	REALISE 2018
001	Excédent antérieur reporté		30 814,47 €	
Chapitre 13 Subvention d'investissement		- €	0,53 €	- €
Chapitre 040 Opérations d'ordre		1 431,30 €	3 430,00 €	3 428,30 €
Total recettes d'investissement		1 431,30 €	34 245,00 €	3 428,30 €

### AFFECTATION DE RESULTATS

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	2 710,66
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (4 280,26 - 4 729,90)	-449,64
Excédent de fonctionnement reporté (B = PR 002)	3 160,30
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E</b>	<b>28 351,53</b>
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (3 428,30 - 7 891,24)	-4 462,94
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = ID 001)	30 814,47
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0,00 - 0,00)	
<b>Excédent de financement de la section d'investissement (F + G)</b>	<b>28 351,53</b>

décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1088)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	2 710,66
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	

Patrice MORANCAIS, vice-président, précise que le report déficitaire en fonctionnement (FD 002) est affectés au budget annexe « Locaux Aménagés ».

Le Président met au vote le compte de gestion du budget cuisine centrale : **adopté à l'unanimité.**

Le Président se retire pour le vote du compte administratif,

Patrice MORANCAIS, vice-président en charge des finances met au vote le compte administratif du budget atelier cuisine centrale: **adopté à l'unanimité.**

Le Président met au vote l'affectation des résultats du budget cuisine centrale : **adopté à l'unanimité.**

### BUDGET STATION SERVICE BELLEGARDE

LIBELLE	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (€)	Recettes ou excédent (€)	Dépenses ou déficit (€)	Recettes ou excédent (€)	Dépenses ou déficit (€)	Recettes ou excédent (€)
Résultats reportés		622,26		58 616,92		59 239,18
Opérations de l'exercice	364 246,96	371 546,76	4 410,00		368 656,96	371 546,76
<b>TOTAUX</b>	<b>364 246,96</b>	<b>372 169,02</b>	<b>4 410,00</b>	<b>58 616,92</b>	<b>368 656,96</b>	<b>430 785,94</b>
Résultats de clôture		7 922,06		54 206,92		62 128,98
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>364 246,96</b>	<b>372 169,02</b>	<b>4 410,00</b>	<b>58 616,92</b>	<b>368 656,96</b>	<b>430 785,94</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>7 922,06</b>		<b>54 206,92</b>		<b>62 128,98</b>

**SECTION DE FONCTIONNEMENT : DEPENSES ET RECETTES** - Voir annexe n°6

**SECTION D'INVESTISSEMENT : DEPENSE ET RECETTES** - Voir annexe n°7

### AFFECTATION DE RESULTATS

<b>Résultat d'exploitation à affecter C = A + B</b>	<b>7 922,06</b>
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (371 546,76 - 364 246,96)	7 299,80
Excédent d'exploitation reporté (B = FR 002)	622,26
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E</b>	<b>54 206,92</b>
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (0,00 - 4 410,00)	-4 410,00
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = ID 001)	58 616,92
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0,00 - 0,00)	
<b>Excédent de financement de la section d'investissement (F + G)</b>	<b>54 206,92</b>

décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

<b>Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)</b>	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Affectation en réserves réglementées (IR 1064)	
Report excédentaire en exploitation (FR 002)	7 922,06
<b>Report déficitaire en exploitation (FD 002)</b>	

Patrice MORANCAIS, vice-président, précise que le report déficitaire en fonctionnement (FD 002) est affectés au budget annexe « Vente de carburant ».

Le Président met au vote le compte de gestion du budget station-service Bellegarde : **adopté à l'unanimité.**

Le Président se retire pour le vote du compte administratif,

Patrice MORANCAIS, vice-président en charge des finances met au vote le compte administratif du budget station-service Bellegarde : **adopté à l'unanimité.**

Le Président met au vote l'affectation des résultats du budget station-service Bellegarde : **adopté à l'unanimité.**

## BUDGET STATION SERVICE PEYRAT

LIBELLE	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés	4 674,61			5 376,06	4 674,61	5 376,06
Opérations de l'exercice	109 874,15	95 472,80	1 835,00	3 133,11	111 709,15	98 605,91
<b>TOTAUX</b>	<b>114 548,76</b>	<b>95 472,80</b>	<b>1 835,00</b>	<b>8 509,17</b>	<b>116 383,76</b>	<b>103 981,97</b>
Résultats de clôture - Restes à réaliser	19 075,96			6 674,17	12 401,79	
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>114 548,76</b>	<b>95 472,80</b>	<b>1 835,00</b>	<b>8 509,17</b>	<b>116 383,76</b>	<b>103 981,97</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>19 075,96</b>			<b>6 674,17</b>	<b>12 401,79</b>	

**SECTION DE FONCTIONNEMENT : DEPENSES ET RECETTES - Voir annexe n°6**

**SECTION D'INVESTISSEMENT : DEPENSE ET RECETTES - Voir annexe n°7**

### AFFECTATION DE RESULTATS

<b>Résultat d'exploitation à affecter C = A + B</b>	<b>-19 075,96</b>
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (95 472,80 - 109 874,15)	-14 401,35
Déficit d'exploitation reporté (B = FD 002)	-4 674,61
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E</b>	<b>6 674,17</b>
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (3 133,11 - 1 835,00)	1 298,11
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = ID 001)	5 376,06
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0,00 - 0,00)	
<b>Excédent de financement de la section d'investissement (F + G)</b>	<b>6 674,17</b>

décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Affectation en réserves réglementées (IR 1064)	
Report excédentaire en exploitation (FR 002)	
<b>Report déficitaire en exploitation (FD 002)</b>	<b>19 075,96</b>

Patrice MORANCAIS, vice-président, précise que le report déficitaire en fonctionnement (FD 002) est affectés au budget annexe « Vente de carburant ».

Le Président met au vote le compte de gestion du budget station-service Peyrat : **adopté à l'unanimité.**

Le Président se retire pour le vote du compte administratif,

Patrice MORANCAIS, vice-président en charge des finances met au vote le compte administratif du budget station-service Peyrat : **adopté à l'unanimité.**

Le Président met au vote l'affectation des résultats du budget station-service Peyrat : **adopté à l'unanimité.**

## BUDGET LA NAUTE

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés	25 253,64			111 210,31	25 253,64	111 210,31
Opérations de l'exercice	58 745,49	57 951,79	32 896,77	40 280,98	91 642,26	98 232,77
<b>TOTAUX</b>	<b>83 999,13</b>	<b>57 951,79</b>	<b>32 896,77</b>	<b>151 491,29</b>	<b>116 895,90</b>	<b>209 443,08</b>
Résultats de clôture - Restes à réaliser	26 047,34			118 594,52		92 647,18
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>83 999,13</b>	<b>57 951,79</b>	<b>32 896,77</b>	<b>151 491,29</b>	<b>116 895,90</b>	<b>209 443,08</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>26 047,34</b>			<b>118 594,52</b>		<b>92 647,18</b>

**SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

COMPTE	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	REALISE 2017	PREVISION 2018	REALISE 2018
002	Résultat antérieur reporté		25 253,64 €	
<b>Total Chapitre 011 Charges à caractère général</b>		<b>8 033,07 €</b>	<b>13 244,00 €</b>	<b>12 892,35 €</b>
Nettoyage abords de l'étang par chantier d'insertion : 1 500 € Remplacement pompe assainissement La Guinguette : 712 € Réfection du chemin autour de l'Etang : 3 900€ Vérification Incendie et électricité : 1 000 € Assurances : 3 300 €				
<b>Total Chapitre 012 Charges de personnel</b>		<b>- €</b>	<b>4 920,00 €</b>	<b>0</b>
Pas de recrutement de surveillant de baignade pour l'année 2018				
<b>Total Chapitre 65 Autres Charges de gestion courante</b>		<b>- €</b>	<b>9,36 €</b>	<b>- €</b>
<b>Total Chapitre 66 Charges financières</b>		<b>6 976,20 €</b>	<b>5 908,00 €</b>	<b>5 898,53 €</b>
Remboursement intérêts				
<b>Total Chapitre 67 Charges exceptionnelles</b>		<b>- €</b>	<b>100,00 €</b>	<b>- €</b>
<b>Total Chapitre 68 Amortissements</b>		<b>44 128,36 €</b>	<b>41 778,00 €</b>	<b>39 954,61 €</b>
Dotations aux amortissements				
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>		<b>59 137,63 €</b>	<b>91 213,00 €</b>	<b>58 745,49 €</b>

COMPTE	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	REALISE 2017	PREVISION 2018	REALISE 2018
<b>Total Chapitre 70 Produits des services</b>		<b>- €</b>	<b>4 920,00 €</b>	<b>- €</b>
<b>Total Chapitre 74 Dotations et participations</b>		<b>- €</b>	<b>325,00 €</b>	<b>- €</b>
<b>Total Chapitre 75 Autres produits de gestion courante</b>		<b>9 700,59 €</b>	<b>35 254,00 €</b>	<b>35 070,70 €</b>
Versement subvention d'équilibre 2017 : 25 254 € Loyers : 9 104 € Remboursement vérifications électrique et taxe des ordures ménagères : 712 €				
<b>Total Chapitre 042 Opératins d'ordre</b>		<b>24 180,58 €</b>	<b>50 714,00 €</b>	<b>22 881,09 €</b>
Dotations aux amortissements				
<b>Total recettes de fonctionnement</b>		<b>33 881,17 €</b>	<b>91 213,00 €</b>	<b>57 951,79 €</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT :

COMPTE	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	REALISE 2017	PREVISION 2018	REALISE 2018
C040	Opérations d'ordre de transferts entre section.	24 180,58 €	24 884,00 €	22 881,09 €
Dotations aux amortissement				
Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées		8 976,68 €	8 980,00 €	8 976,68 €
Remboursement capital des emprunts				
TOTAL DES OPERATIONS (OP 21 à 23)		3 589,60 €	119 125,00 €	1 039,00 €
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		36 746,86 €	152 989,00 €	32 896,77 €

COMPTE	RECETTES D'INVESTISSEMENT	REALISE 2017	PREVISION 2018	REALISE 2018
C040	Total Opérations d'ordre de transferts	44 128,36 €	41 778,00 €	39 954,61 €
Dotations aux amortissements				
Total Chapitre 10 Dotations Fonds et Réserves		€	0,69 €	326,37 €
FCTVA				
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		44 128,36 €	152 989,00 €	40 280,98 €

## AFFECTATION DE RESULTATS

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	-26 047,34
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (57 951,79 - 58 745,49)	-793,70
Déficit de fonctionnement reporté (B = FD 002)	-25 253,64
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E</b>	<b>118 594,52</b>
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (40 280,98 - 32 896,77)	7 384,21
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = ID 001)	111 210,31
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0,00 - 0,00)	
<b>Excédent de financement de la section d'investissement (F + G)</b>	<b>118 594,52</b>

décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	
<b>Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)</b>	<b>26 047,34</b>

Le Président met au vote le compte de gestion du budget la Naute : **adopté à l'unanimité.**

Le Président se retire pour le vote du compte administratif,

Patrice MORANCAIS, vice-président en charge des finances met au vote le compte administratif du budget la Naute : **adopté à l'unanimité.**

Le Président met au vote l'affectation des résultats du budget la Naute : **adopté à l'unanimité.**

## BUDGET GAMM VERT

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		42,01	23 472,65		23 472,65	42,01
Opérations de l'exercice	2 177,10	20 460,62	18 283,47	23 472,65	20 460,57	43 933,27
<b>TOTAUX</b>	<b>2 177,10</b>	<b>20 502,63</b>	<b>41 756,12</b>	<b>23 472,65</b>	<b>43 933,22</b>	<b>43 975,28</b>
Résultats de clôture		18 325,53	18 283,47			42,06
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>2 177,10</b>	<b>20 502,63</b>	<b>41 756,12</b>	<b>23 472,65</b>	<b>43 933,22</b>	<b>43 975,28</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>18 325,53</b>	<b>18 283,47</b>			<b>42,06</b>

## SECTION DE FONCTIONNEMENT :

COMPTE	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
002	Résultat antérieur reporté
Chapitre 011 Charges à caractère général	
Chapitre 66 Charges financières	
023	Virement à la section d'investissement
Total dépenses de fonctionnement	

REALISE 2017	PREVISION 2018	REALISE 2018
1 675,00 €	1 850,00 €	1 778,00 €
1 436,95 €	400,00 €	399,10 €
	18 300,35 €	
3 111,95 €	20 582,00 €	2 177,10 €

COMPTE	RECETTES DE FONCTIONNEMENT
002	Résultat antérieur reporté
Chapitre 70 Produits de service	
Chapitre 75 Autres produits de gestion courante	
Total recettes de fonctionnement	

REALISE 2017	PREVISION 2018	REALISE 2018
	42,01 €	
1 675,00 €	1 850,00 €	1 778,00 €
24 910,52 €	18 689,99 €	18 682,62 €
26 585,52 €	20 582,00 €	20 460,62 €

## SECTION D'INVESTISSEMENT :

COMPTE	DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
001	Déficit antérieur reporté
Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées	
Total dépenses d'investissement	

REALISE 2017	PREVISION 2018	REALISE 2018
	23 472,65 €	
23 472,65 €	18 300,35 €	18 283,47 €
23 472,65 €	41 773,00 €	18 283,47 €

COMPTE	RECETTES D'INVESTISSEMENT
021	Virement de la section de fonctionnement
Chapitre 10 Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)	
Total recettes d'investissement	

REALISE 2017	PREVISION 2018	REALISE 2018
	18 300,35 €	
22 478,76 €	23 472,65 €	23 472,65 €
22 478,76 €	41 773,00 €	23 472,65 €

## AFFECTATION DE RESULTATS

<b>Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B</b>	
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (20 460,62 - 2 177,10)	18 325,53
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	18 283,52
	42,01
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E</b>	
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (23 472,65 - 18 283,47)	-18 283,47
Résultat antérieur reporté déficitaire (E = IR 001)	5 189,18
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0,00 - 0,00)	-23 472,65
<b>Besoin de financement de la section d'investissement (F + G)</b>	<b>-18 283,47</b>

décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	18 283,47
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	42,06
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	

Patrice MORANCAIS, vice-président, précise que la couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068) et que le report déficitaire en fonctionnement (FD 002) sont affectés au budget annexe « Locaux Nus ».

Le Président met au vote le compte de gestion du budget gamm vert : **adopté à l'unanimité.**

Le Président se retire pour le vote du compte administratif,

Patrice MORANCAIS, vice-président en charge des finances met au vote le compte administratif du

budget gamm vert : **adopté à l'unanimité.**

Le Président met au vote l'affectation des résultats du budget gamm vert : **adopté à l'unanimité.**

## **ORIENTATION BUDGETAIRES – ANNEE 2019**

Présentation de l'évolution des dépenses et des recettes de fonctionnement tous budgets confondus.  
Présentation de l'évolution de la fiscalité.  
Présentation de l'état de l'endettement de la Collectivité.

## **URBANISME**

### **CONVENTION D'ENTENTE INTERCOMMUNAUTAIRE POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE DE PREFIGURATION POUR L'ELABORATION D'UN SCOT A L'ECHELLE SUPRA-COMMUNAUTAIRE SUR LES 7 EPCI DU DEPARTEMENT DE LA CREUSE**

	Nombre de conseillers en exercice : 63	
Présents : 53	Votants : 59	POUR : 55
Pouvoirs : 6	Abstentions : 4	CONTRE : 0
Absents excusés : 4	Exprimés : 55	

**Rapporteur :** Jean-Jacques BIGOURET

Jean-Jacques BIGOURET, Vice-président en charge de cette compétence, rappelle le courrier en date du 20 juillet 2018 de Madame la Préfète de la Creuse qui soulignait la pertinence à ses yeux d'un SCOT à l'échelle départementale et appelait les 7 EPCI du département à engager une réflexion en ce sens.

Après un séminaire qui s'est tenu en octobre 2018 et différents temps de travail en fin d'année 2018 et début d'année 2019, les 7 EPCI du département de la Creuse souhaitent, en réponse à la sollicitation de Madame la Préfète, souligner que sur leurs territoires respectifs, l'état d'avancement des documents de planification à l'échelle communautaire (SCOT et PLUI) est extrêmement hétérogène.

Il expose à titre d'exemple, que la communauté d'agglomération du Grand Guéret dispose à ce jour d'un SCOT qui vient de connaître sa première évaluation alors que la réflexion en la matière est juste amorcée pour la communauté de communes Creuse Confluence. La communauté de communes Monts et Vallées Ouest Creuse est en cours de réalisation de deux PLUI et la Communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine vient de prescrire le lancement d'un PLUI.

En conséquence, si les 7 EPCI conviennent de l'intérêt que représenterait à terme un ou des SCOTs à l'échelle du département de la Creuse, ils estiment nécessaire de passer préalablement par une phase de préfiguration de SCOTs à une échelle supra-communautaire.

C'est la raison pour laquelle les 7 EPCI du département de la Creuse décident de réaliser conjointement une étude de préfiguration et de conclure une convention d'entente intercommunautaire, qui a pour objet de déterminer les conditions techniques et financières dans lesquelles sera réalisée cette prestation de préfiguration.

Le projet de convention, dont les élus communautaires ont été destinataires, consiste en la réalisation, en deux tranches, d'une étude de préfiguration pour l'élaboration d'un ou plusieurs SCOTs à l'échelle supra-communautaire sur les 7 EPCI du département de la Creuse.  
Les modalités sont reprises ci-dessous :

#### **Objet de la convention :**

- Tranche ferme comprenant :
  - Établissement d'un diagnostic synthétique et d'un rapport de présentation,
  - Identification des grandes priorités des Projets d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) pour chacun des EPCI,



- Analyse des contenus synthétiques des PADD et des points de convergence afin de déterminer la pertinence d'un ou plusieurs périmètres.
- **Tranche optionnelle comprenant :**
  - L'assistance à la rédaction d'un cahier des charges d'élaboration d'un ou de plusieurs SCOTs. Pour ce faire, les 7 EPCI signataires de la présente entente conviennent de mettre en commun les moyens nécessaires pour :
    - Préparer et conduire la consultation à intervenir pour choisir un prestataire de services à même de réaliser l'étude de préfiguration attendue,
    - Piloter et coordonner la réalisation par le prestataire de services de l'étude de préfiguration.

#### **Obligation des parties :**

L'ensemble des signataires de la présente convention reconnaît la communauté de communes Monts et Vallées Ouest Creuse, qui l'accepte, comme chef de file de cette entente et comme maître d'ouvrage des actions à mettre en œuvre pour son exécution.

Dans ce cadre, chacune des parties s'engage à mettre en œuvre les moyens humains et matériels nécessaires au bon déroulement de l'entente et notamment à :

- Désigner chacune **3 représentants élus** au sein de la commission spéciale,
- Participer aux réunions de la commission spéciale de gestion et à valider les différentes étapes de l'étude au fur et à mesure de leurs propositions,
- Mettre à disposition les informations nécessaires à la réalisation de l'étude,
- Participer financièrement aux charges liées à la mise en œuvre de la présente convention en s'acquittant des sommes dues auprès de la communauté de communes Monts et Vallées Ouest Creuse selon la répartition prévue à l'article 4 de la présente entente.

#### **Conférence et Commission spéciale :**

L'entente débat des questions d'intérêt commun dans le cadre de conférences.

Chaque conseil communautaire est représenté dans ces conférences par une commission spéciale qu'il désigne à cet effet.

La commission spéciale est composée de trois membres désignés au sein de chacune des assemblées délibérantes tel que précisé à l'article L5221-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les fonctions des membres de la commission spéciale expirent lors du renouvellement du conseil communautaire qui les a élus.

La conférence intercommunautaire se réunit au minimum 2 fois par an et à chaque fois que de besoin à la demande de l'une des collectivités cocontractantes.

La conférence a pour missions de :

- Débattre des questions d'intérêt commun,
- Informer les collectivités cocontractantes par l'organisation régulière auprès des conseils communautaires de réunions d'information,
- Proposer et valider les différentes étapes de réalisation de l'étude de préfiguration,
- Présenter les propositions correspondantes aux conseils communautaires,
- Assurer le suivi de l'exécution de l'étude et la participation de chaque collectivité.

L'entente n'a pas de rôle exécutif. Les orientations, recommandations, propositions et/ou conclusions émises en conférence ne deviennent exécutoires qu'après avoir été délibérées et ratifiées par des délibérations concordantes des conseils communautaires de l'entente.

Au cas où il y a parité de voix sur un sujet débattu au sein de la conférence, les commissions spéciales porteront les propositions auprès des assemblées des collectivités cocontractantes pour délibération.

Dans un souci de fonctionnalité, les membres de l'entente conviennent que Monsieur le Président de la Communauté de Communes Monts et Vallées Ouest Creuse préparera et signera les convocations, présidera les séances et établira les procès-verbaux des réunions de la conférence, et plus largement assurera la diffusion des documents de travail nécessaires aux membres de l'entente.

#### **Dispositions financières :**

Les collectivités cocontractantes s'engagent à participer financièrement aux frais de personnel générés par le recrutement ou la mise à disposition d'un ETP chargé(e) de mission et au coût relatif à la

prestation de services de réalisation de l'étude de préfiguration.

Les collectivités cocontractantes conviennent d'une prise en charge, au prorata de leur population, de leur nombre de communes, de leur superficie, respectifs, des dépenses correspondantes, selon la clé de répartition précisée ci-dessous :

EPCI	Composition au 01/01/2019		Superficie 01/01/2019		Population municipale au 01/01/2019		Taux pondéré (%nb+%surf+%pop)
	Nb de communes	%	Km <sup>2</sup>	%	Hab	%	
Creuse Confluence	42	17,14%	985,26	18,66%	16 893	14,37%	16,72%
Creuse Grand Sud	26	10,61%	612,63	11,60%	12 128	10,32%	10,84%
Creuse Sud Ouest	43	17,55%	890,21	16,86%	13 835	11,77%	15,39%
Marche et Combrailles en Aquitaine	50	20,41%	964,78	18,27%	13 723	11,67%	16,78%
Monts et Vallées Ouest Creuse	43	17,55%	1002,21	18,98%	25 119	21,37%	19,30%
Portes de la Creuse en Marche	16	6,53%	345,3	6,54%	6 655	5,66%	6,24%
Grand Guéret	25	10,20%	480,63	9,10%	29 213	24,85%	14,72%
<b>TOTAL 7 EPCI</b>	<b>245</b>	<b>100,00%</b>	<b>5 281,02</b>	<b>100,00%</b>	<b>117 566</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>

Le coût prévisionnel de l'étude est de 200 000 €.

Le pourcentage de subventions attendue est de 80%.

Reste à charge : 40 000 € à répartir entre les 7 EPCI

**Soit un montant de financement pour notre communauté de communes de : 6 712 € (40 000 x 16.78 %)**

Il est spécifié que l'étude de préfiguration ne sera réalisée qu'à la condition de l'obtention des subventions.

Par ailleurs, dans le cadre de cette convention, il est demandé à ce que chaque EPCI désigne 3 représentants. Après discussion, les représentants élus désignés sont les suivants :

- Jean-Jacques BIGOURET,
- Valérie SIMONET
- Jean-Paul WELZER.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité :

- Valide les modalités de la convention reprises ci-dessus,
- Valide le plan de financement repris ci-dessus,
- Autorise le Président à signer la convention d'entente intercommunautaire pour la réalisation d'une étude de préfiguration pour la réalisation d'un ou plusieurs SCOT(s) à l'échelle supra-communautaire et tout document relatif à ce dossier,
- Prend acte que les 3 représentants élus qui siégeront aux diverses commissions sont :
  - Jean-Jacques BIGOURET,
  - Valérie SIMONET,
  - Jean-Paul WELZER.
- Prend acte que la communauté de communes Monts et Vallées Ouest Creuse sera chef de file de cette entente et maître d'ouvrage des actions à mettre en œuvre pour son exécution,
- Prend acte que l'étude ne sera réalisée que sous réserve de l'obtention des subventions.

**AUTORISATION DE SIGNATURE DE CONVENTIONS OPERATIONNELLES D' ACTIONS FONCIERES POUR « LA REVITALISATION DES CONTRES BOURG ET LE FONCIER COMMERCIAL EN CENTRE ANCIEN » AVEC L'EPF NOUVELLE AQUITAINE ET LES COMMUNES CONCERNEES**

	Nombre de conseillers en exercice : 63	
Présents : 53	Votants : 59	POUR : 58
Pouvoirs : 6	Abstention : 1	CONTRE : 0
Absents excusés : 4	Exprimés : 58	

**Rapporteur :** Jean-Jacques BIGOURET, vice-président.

Jean-Jacques BIGOURET, Vice-Président en charge de cette compétence, rappelle la délibération n°2018-068 du 21 mars 2018 portant sur l'autorisation de signature d'une convention cadre avec l'Établissement Public Foncier (EPF) Nouvelle Aquitaine concernant la revitalisation des centres-bourgs et le foncier commercial en centre ancien.

Pour rappel, cette convention cadre permet de donner un cadre à l'action de l'EPF sur le territoire de la Communauté de Communes et de l'ensemble des communes dans l'objectif d'une cohérence en termes de programmation et de stratégie territoriale.

Elle permet également aux communes de signer des conventions opérationnelles avec l'EPF si elles souhaitent un appui sur leurs projets.

La Commune de DONTREIX souhaite aujourd'hui signer une convention opérationnelle dans le cadre d'un projet de réinvestissement d'une bâtisse de caractère située en plein cœur de bourg.

Les services de l'EPF demandent aujourd'hui qu'une délibération soit prise pour autoriser le Président à signer les conventions opérationnelles à venir.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité, d'autoriser le Président à signer toutes les conventions dites opérationnelles, ainsi que les avenants, sur la base de la convention cadre n°23-18-061 signée le 23 avril 2018.

**DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

**RETROCESSION DE L'ATELIER RELAIS « AUBERGE DE CHARRON » A LA COMMUNE**

	Nombre de conseillers en exercice : 63	
Présents : 53	Votants : 59	POUR : 58
Pouvoirs : 6	Abstention : 1	CONTRE : 0
Absents excusés : 4	Exprimés : 58	

**Rapporteur :** Serge PERRIER, vice-président.

Le représentant de la commune de CHARRON ne prend pas part au vote.

La commune de CHARRON a trouvé un repreneur pour l'Auberge située sur sa commune. Ce restaurant est aujourd'hui propriété de la Commune et mis à disposition de la Communauté de Communes. Un module supplémentaire qui tient lieu de cuisine a été construit par la Communauté de Communes sur sol d'autrui (terrain communal).

Conformément à la délibération n°2018-232 du 19 décembre 2018 portant sur l'intérêt communautaire de la politique locale du commerce, l'emprunt pour cet ensemble immobilier étant terminé, il est proposé la rétrocession de ce bien à la commune.

Renseignements pris auprès du notaire, il n'y a pas besoin d'acte notarié étant donné que le bien construit par la Communauté de Communes se situe sur un terrain communal.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité :

- De rétrocéder cet atelier relais à la commune de Charron,
- D'autoriser le Président à signer tous documents nécessaires à l'exécution de cette présente délibération.

### **RESILIATION DU CREDIT BAIL DE MONSIEUR SCHMITT CONCERNANT L'ATELIER TECHNIQUE DE MAINSAT**

Présents : 53	Nombre de conseillers en exercice : 63	
Pouvoirs : 6	Votants : 59	POUR : 59
Absents excusés : 4	Abstention : 0	CONTRE : 0
	Exprimés : 59	

**Rapporteur :** Serge PERRIER, vice-président.

La Communauté de Communes a signé un crédit-bail en 2015 avec Monsieur SCHMITT pour l'installation d'une activité de « brocanteur industriel tous métaux » dans un atelier, propriété de la Communauté de Communes, situé sur la Commune de Mainsat.  
Ce crédit-bail a été signé pour une durée de 10 ans (120 mois) avec un loyer mensuel de 294.16 €, loyer calculé au vu de l'estimation du bien par le service des domaines à 35 300 €.

Monsieur SCHMITT cesse cette activité et souhaite résilier son crédit-bail au 30 mars 2019. Il a trouvé un porteur de projet prêt à s'installer dans cet atelier : Monsieur SOURIOUX qui a une activité d'électromécanique, mécanicien automobile.

La Commission « économie » propose une résiliation amiable du crédit-bail et notamment la non application de l'indemnité de rupture de crédit-bail étant donné que Monsieur SCHMITT présente un nouveau porteur de projet.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte la résiliation amiable du crédit-bail signé avec Monsieur SCHMITT pour l'atelier situé au lieu-dit La Chapelle à Mainsat au 30 mars 2019,
- Autorise le Président à signer tous documents nécessaires à l'exécution de cette présente délibération,
- Dit que les frais notariés sont à la charge du Preneur.

### **TRANSFERT DU CREDIT BAIL CONCERNANT L'ATELIER TECHNIQUE DE MAINSAT DE MONSIEUR SCHMITT A MONSIEUR SOURIOUX**

Présents : 53	Nombre de conseillers en exercice : 63	
Pouvoirs : 6	Votants : 59	POUR : 59
Absents excusés : 4	Abstention : 0	CONTRE : 0
	Exprimés : 59	

**Rapporteur :** Serge PERRIER, vice-président.

Suite à la délibération n°2019-077 du 13 mars 2019, le Conseil Communautaire a autorisé la résiliation amiable du crédit-bail signé avec Monsieur SCHMITT pour l'atelier situé au lieu-dit La Chapelle à Mainsat.

Dans le cadre de cette résiliation, Monsieur SCHMITT a trouvé un porteur de projet, Monsieur SOURIOUX, pour reprendre la suite du crédit-bail dans les mêmes conditions à savoir :

- Loyer de 294.16 € mensuel pour la durée restante du crédit-bail soit le 30 septembre 2025.

L'activité étant différente, il y a lieu d'établir un nouveau crédit-bail.

La commission « économie » a émis un avis favorable à la signature de ce crédit-bail.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise la signature d'un crédit-bail avec Monsieur SOURIOUX pour l'atelier situé à lieu-dit « La Chapelle » à Mainsat à compter du 1<sup>er</sup> avril 2019,
- Autorise le Président à signer tous documents nécessaires à l'exécution de cette présente délibération,
- Dit que les frais notariés sont à la charge du Preneur.

## **SANTE**

### **AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION OPERATIONNELLE AVEC L'EHPAD LE BOIS JOLI CONCERNANT DIVERSES INTERVENTIONS TECHNIQUES SUR LE SITE DE LA MAISON DE SANTE A AUZANCES**

Présents : 53	Nombre de conseillers en exercice : 63	
Pouvoirs : 6	Votants : 59	POUR : 59
Absents excusés : 4	Abstention : 0	CONTRE : 0
	Exprimés : 59	

**Rapporteur :** Valérie SIMONET, vice-présidente.

Un bail emphytéotique a été signé le 28 décembre 2016 pour mettre à disposition gratuitement l'ancienne maison de retraite propriété de l'EHPAD « Le Bois Joli » à la Communauté de Communes pour l'installation de la Maison de Santé. Dans ce cadre, il avait été acté que l'EHPAD ne verserait pas de loyers pour l'hébergement du Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) mais s'acquitterait, outre ses charges propres aux espaces occupés (consommation électricité, eau, assurance...), des charges communes au fonctionnement général du bâtiment (eau, électricité, maintenance des portes électriques, de l'élévateur, ménage des couloirs...), au prorata de la surface occupée (23 % du bâtiment).

Par ailleurs, pour faciliter les interventions notamment techniques, il est proposé de mutualiser un certain nombre de services :

- Petit entretien,
- Vérification des installations une fois par mois,
- Entretien des espaces verts,
- Déneigement de l'entrée et des abords proches de la Maison de Santé,
- Entretien ménager de l'appartement, fourniture du linge de lit, des serviettes et des torchons,
- Réalisation d'un état des lieux d'entrée et de sortie

En fin d'exercice budgétaire, une facture sera émise, distinguant les coûts horaires des agents consacrés à ces prestations, les fournitures en fluides et produits ménagers.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- De signer la convention avec l'EHPAD « Le Bois Joli »,
- D'autoriser le Président à signer tous documents nécessaires à l'exécution de cette présente délibération.

## **DIVERS**

### **ADHESION AU GROUPE REGIONAL D'ACHAT D'ENERGIES**

Présents : 53	Nombre de conseillers en exercice : 63	
Pouvoirs : 6	Votants : 59	POUR : 59
Absents excusés : 4	Abstention : 0	CONTRE : 0
	Exprimés : 59	

**Rapporteur :** Pierre DESARMENIEN, Président.

Suite au groupement d'achat d'électricité pour les acheteurs publics initié par le SDEC entre 2016 et 2019, celui-ci s'est aujourd'hui regroupé avec 6 autres syndicats d'énergie de Nouvelle Aquitaine pour

constituer un groupement d'achat d'énergies « régional ».

Ce groupement concerne :

- Fourniture et acheminement d'énergies (électricité, gaz naturel, propane, bois, fioul...),
- Travaux, fourniture et services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique.

Le Syndicat départemental d'énergie électrique de la Gironde est désigné coordonnateur du groupement.

Une participation financière sera appelée chaque année aux membres de ce groupement.

Vu la directive européenne n°2009/72/CE du 13 juillet 2009 concernant les règles communes pour le marché intérieur d'électricité,

Vu la directive européenne n°2009/73/CE du 13 juillet 2009 concernant les règles communes pour le marché intérieur du gaz naturel,

Vu le code de l'énergie,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23/07/2015 relative aux marchés publics, notamment son article 28,

Considérant que la Communauté de Communes a des besoins en matière d'achat d'énergies, de travaux de fourniture et de service en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique,

Considérant que la mutualisation peut permettre d'effectuer plus efficacement les opérations de mise en concurrence et incidemment d'obtenir des meilleurs prix,

Considérant que les Syndicats d'Énergies de la région Nouvelle Aquitaine s'unissent pour constituer un groupement de commandes, avec des personnes morales de droit public et de droit privé, pour l'achat d'énergies, de travaux, de fournitures et de services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique,

Considérant que le groupement est constitué pour une durée illimitée,

Considérant que pour satisfaire ses besoins sur des bases de prix compétitifs, il sera passé des marchés ou des accords-cadres,

Considérant que le SDEEG (Syndicat Départemental d'Énergie Électrique de la Gironde) sera le coordonnateur du groupement,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité :

- L'adhésion de la Communauté de Communes au groupement de commandes pour « l'achat d'énergies, de travaux / fournitures / services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique » pour une durée illimitée,
- D'autoriser le Président à signer la convention constitutive du groupement et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération,
- D'autoriser le Président à faire acte de candidature aux marchés d'énergies (électricité, gaz naturel, fioul, propane, bois...) proposés par le groupement suivant les besoins de la Communauté de Communes,
- D'autoriser le coordonnateur et le Syndicat d'énergies dont il dépend, à solliciter, autant que de besoin, auprès des gestionnaires de réseaux et des fournisseurs d'énergies, l'ensemble des informations relatives à différents points de livraison,
- D'approuver la participation financière aux frais de fonctionnement du groupement et, notamment pour les marchés d'énergies, sa répercussion sur le ou les titulaire(s) des marchés conformément aux modalités de calcul de l'article 9 de la convention constitutive,
- De s'engager à exécuter, avec la ou les entreprises retenue(s), les marchés, accords-cadres ou marchés subséquents dont la Communauté de Communes est partie prenante,
- De s'engager à régler les sommes dues au titre des marchés, accords-cadres et marchés subséquents dont la Communauté de Communes est partie prenante et à les inscrire préalablement au budget.

## **AVIS D'OPPORTUNITE CONCERNANT LA SIGNATURE DU PLAN PARTICULIER POUR LA CREUSE**

Présents : 53	Nombre de conseillers en exercice : 63	
Pouvoirs : 6	Votants : 59	POUR : 53
Absents excusés : 4	Abstentions : 5	CONTRE : 1
	Exprimés : 53	

**Rapporteur :** Pierre DESARMENIEN, Président.

Suite à la présentation du Plan Particulier pour la Creuse de Monsieur le Sous-Préfet Philippe RAMON, lors du Conseil communautaire du 13 février 2019, le Président, sollicite l'avis de l'ensemble des élus pour l'autoriser à signer le Plan Particulier pour la Creuse.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité :

- D'autoriser le Président à signer le Plan Particulier pour la Creuse.

## **AVIS D'OPPORTUNITE CONCERNANT LA CANDIDATURE A L'APPEL A PROJETS « ACCUEILLIR EN MASSIF CENTRAL »**

Présents : 53	Nombre de conseillers en exercice : 63	
Pouvoirs : 6	Votants : 59	POUR : 59
Absents excusés : 4	Abstention : 0	CONTRE : 0
	Exprimés : 59	

**Rapporteur :** Valérie SIMONET

Depuis 2009, le partenariat Massif Central (associant le GIP Massif central gestionnaire du FEDER, le CGET, les Conseils Régionaux et Départementaux) s'est engagé dans le soutien des dynamiques de reconquête démographique via plusieurs appels à projets dédiés.

Il souhaite poursuivre ces politiques volontaristes et transversales afin d'inscrire cette dynamique de reconquête dans la durée et dans ce cadre lance pour les années 2019-2022 un appel à projets à destination des territoires du Massif Central : « Accueillir en Massif Central ».

L'objectif de cet appel à projets est de doter le territoire candidat d'une politique d'attractivité et d'accueil opérationnelle, articulée autour de 4 axes d'intervention :

- Le développement de la culture de l'accueil,
- La construction d'une offre globale d'installation et d'intégration de nouveaux actifs,
- La diffusion d'offres globales, la promotion territoriale et la prospection,
- L'accompagnement des porteurs de projets candidats à l'installation qui reprennent les quatre thématiques suivantes :
  - Emplois et activités,
  - Services aux entreprises et à la population locale,
  - Logement et habitat,
  - Qualité de vie, aménités, culture, loisirs.

Les élus des EPCI du territoire se sont réunis sous l'impulsion du Conseil Départemental pour réfléchir à une candidature commune. Tous les EPCI présents ont confirmé leur volonté de travailler ensemble sur une politique de l'accueil au niveau du territoire.

Au vu des contraintes réglementaires, chaque collectivité (EPCI et Département) doit déposer une candidature individuelle.

Si la candidature est retenue, la Communauté de Communes pourra bénéficier d'une aide financière pour le recrutement d'un chef de projet « Accueil et attractivité » à hauteur de 70 % (50 % via les fonds européens et 20 % via le Conseil Départemental).

Il est proposé au Conseil Communautaire de candidater à cet appel à projets « Accueillir en Massif Central »

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Valide la candidature à l'appel à projets « Accueillir en Massif Central »,
- Autorise le Président à signer tout document concernant ce dossier.

## DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS D'ATTRIBUTION

### 1. Pour la signature des marchés publics

- De procéder à la signature de l'avenant n°1 du marché de services pour le contrôle et le suivi des installations d'assainissement non collectif

Cet avenant a pour objet la mise à jour du nom de la Communauté de Communes Chénérailles Auzances Bellegarde Haut Pays Marchois, la nouvelle Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine se substitue à elle dans le cadre du marché concernant le contrôle des installations d'assainissement non collectif confié à Véolia Eau – Compagnie Générale des Eaux en date du 21 février 2018. Ainsi que de la modification de l'article 5.1 du CCTP définissant le périmètre du service en rajoutant la commune de St Priest.

## INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

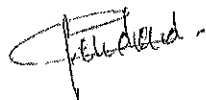
Monsieur le Président, informe l'ensemble des conseillers que le prochain conseil communautaire aura lieu à Chénérailles, le 10 avril 2019 pour le vote des budgets primitifs 2019.

Monsieur le Président termine en remerciant l'ensemble des élus communautaires.

### La séance est levée à 22h45

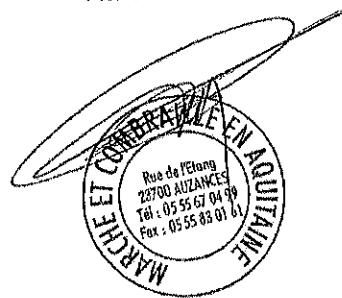
Vu, la secrétaire de séance

Marie-Antoinette GENDRAUD



Vu, le Président

Pierre DESARMENIEN





# Annexe n°1

## PRESENTATION COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL - DEPENSES

Article	Libelle	REALISE 2017	PREVISION 2018 +DM	REALISE 2018 au 31 decembre	RATIO Réalise 2018 / Prévision 2018	RATIO Réalise 2018 / Réalise 2017
	TOTAL CHAP 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	965 595,95 €	1 129 000,00 €	1 036 337,23 €	-92 662,77 €	70 741,28 €
	Neutralisation du marché déchets (financée en recettes au compte 7331	298 985,00 €		317 766,00 €		18 781,00 €
	TOTAL CHAP 011 HORS MARCHÉ DECHETS	666 610,95 €		718 571,23 €		51 960,28 €

### COMMENTAIRES :

Glissement de factures de 2017 pour environ 20 000 €

Hausse de la taxe sur le fioul (TICPE) au 1er janvier 2018 de 45 € pour 1 000 litres

Augmentation de taxe sur le gaz

Augmentation des carburants

Au global sur le total des articles combustibles : 136 300 € en 2018 contre 93 000 € en 2017 soit une dépense supplémentaire de 43 300 € (y compris le glissement des factures)

Nouvelles dépenses par rapport à 2017

Accompagnement à la fusion / logo + nom... : 40 000 €

GEMAPI : 6 171 €

Compétence tourisme : 1 000 €

Station des services à Auzances : 18 736 € (dont 18 736 € assurance dommage ouvrage)

Réfection pignon immeuble Pays Combraille en Marche à Mainsat : 4 786 €

Entretien des locaux de Crocq, de la COMCOM et de la station des services : 6 160 €

Dépenses de 2017 non repris sur 2018 : contrat personnel CIGAC repris au chapitre 012 : 35 512 €

Article	Libellé	REALISE 2017	PREVISION 2018 +DM	REALISE 2018 au 31 decembre	RATIO Réalise 2018 / Prévision 2018	RATIO Réalise 2018 / Réalise 2017
	TOTAL CHAP 012 CHARGES DE PERSONNEL	1 293 918,96 €	1 800 700,00 €	1 486 658,61 €	-314 041,39 €	192 739,65 €
	Remboursement arrêts maladie (assurance du personnel) au compte 6419	29 000,00 €		72 414,00 €		
	Contrat CIGAC (en 2017 chap 011 pour 35 512 €)			67 124,00 €		
	Facture payée en double et remboursé au chap 77			14 400,00 €		
	TOTAL FINAL CHAPITRE 012	1 264 918,96 €		1 332 720,61 €		67 801,65 €

**COMMENTAIRES :**

- De nombreux remplacements ont été effectués.

Les remboursements se font à l'article 6419 pour un montant de 72 414 €

- Assurance du personnel CIGAC

En 2017 : 35 512 € imputé au chapitre 011

En 2018, 67 124 € imputé au chapitre 012 (changement de contrat avec l'intégration des personnels contractuels)

- Glissement facture et erreur facturation

Une facture de 14 400 € payée en double et remboursée au chapitre 077

Une facture de 7 135 € qui concerne 2017.

- Mises à dispo d'agents

Pour la compétence Tourisme, mise à dispo Agent Creuse Tourisme (Nouvelle dépense) pour un montant de 5 650 €  
Pour l'entretien de l'aire de repose La Villeneuve : mise à dispo Agent de la commune de Mérinchal (Nouvelle dépense)

- Ecoles

30 personnels qui représentent une moyenne de 20,80 ETP + Service de remplacement (6 personnels en 2018) / 30 personnels en 2017 pour 22,72 ETP + Service de remplacement (7 pers)

- Direction et pôles (administratifs et techniques)

23 personnels qui représentent une moyenne de 19,35 ETP (20 personnels en 2017 pour 16,61 ETP)

- Saisonniers

3 personnels accueil touristique : 2,46 ETP (Nouvelle dépense) pour un montant de 15 700 €

1 personnel point à temps : 0,5 ETP (idem 2017)

- Pour mémoire : 3 personnels au service assainissement (3 ETP), un personnel aux Ateliers de la Mine (1 ETP) et un personnel station interco de Peyrat (0,25 ETP)

Article	Libellé	REALISE 2017	PREVISION 2018 +DM	REALISE 2018 au 31 decembre	RATIO Réalise 2018 / Prévision 2018	RATIO Réalise 2018 / Réalise 2017
	<b>TOTAL CHAP 014 ATTENUATION PRODUITS</b>	3 041 898,20 €	3 267 827,00 €	3 053 168,42 €	-214 658,58 €	11 270,22 €
Ce chapitre concerne :						
les reversements au SIVOM (892 993 €) au SICTOM (304 010 €),						
les attributions de compensation en reversement aux communes pour un montant de 675 438 €						
le FNGIR pour un montant de 1 180 727 €						
	<b>TOTAL CHAP 065 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	889 473,39 €	1 163 221,00 €	929 599,82 €	-233 621,18 €	40 126,43 €
Ce chapitre concerne principalement :						
Le versement des subventions d'équilibre aux budgets annexes pour un montant de 113 386 €						
Les indemnités et charges salariales et patronales de VP pour un montant de 151 516 €						
Le contingent incendie pour un montant de 246 233 €						
Le contingent d'aide sociale pour un montant de 176 425 €						
Les différentes cotisations et subventions aux organismes, partenaires et associations pour un montant de 240 279 € (dont 12 000 € versés dans le cadre de la réalisation de l'étude enfance jeunesse)						
	<b>TOTAL CHAP 066 CHARGES FINANCIERES</b>	31 909,20 €	31 700,00 €	31 523,32 €	-176,68 €	-385,88 €
	<b>TOTAL CHAP 067 CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	5 654,80 €	23 675,00 €	15 025,64 €	-8 649,36 €	9 370,84 €
Concerne principalement l'annulation de titres sur exercice antérieur						
	<b>TOTAL CHAP 042 OPERATIONS DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS</b>	274 064,39 €	310 169,00 €	278 391,31 €	-31 777,69 €	4 326,92 €
Dotations aux amortissements						
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		6 502 514,89 €	7 726 292,00 €	6 830 704,35 €	-895 587,65 €	328 189,46 €
<b>AUTRES ECRITURES INSCRITES AU BUDGET PRIMITIF</b>						
022	Dépenses imprévues	514 470,00 €	324 709,00 €	0,00 €	-189 761,00 €	
023	Virement à la section d'investissement (uniquement au BP)	50 093,00 €	240 891,00 €	0,00 €	190 798,00 €	

Pour mémoire, total des inscriptions BP + DM 8 291 892 €

Annexe n°2

## PRESENTATION COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL - RECETTES

Article	Libelle	REALISE 2017	PREVISION 2018 +DM	REALISE 2018 au 31 decembre	RATIO Réalisé 2018 / Prévision 2018	RATIO Réalisé 2018 / Réalisé 2017
Article 6419 :						
- 72 414 : remboursement arrêts maladie personnels						
- 3 572 € : remboursement contrat CAE		29 068,98	25 000,00	75 686,03	50 686,03	46 617,05
	<b>Total Chap 013</b>					
		35 644,42	48 741,00	48 740,21	-0,79	13 095,79
	<b>Total Chap 042</b>					
		182 799,68	164 500,00	175 977,00	11 477,00	-6 822,68
	<b>Total Chap 070</b>					
<b>Recettes principales :</b>						
-	Facturations cantines et transport scolaire : 143 405 €					
-	Travaux service technique pour les communes de l'ancien territoire comcom Chénéraillles : 10 861 €					
-	Charges locatives pour 10 066 €					
-	Remboursements des redevances OM des collègues : 4 970 €					
-	Remboursement quote part salaire agent mis à disposition pour le SPANC : 4 390 € (non remboursé sur l'année 2017)					
-	collecte des baches agricoles pour 1 800 € (non repris sur ce budget en 2017)					
<b>Recettes en baisse car :</b>						
-	moins de facturation cantine et transport scolaire : - 6 072 €					
-	moins de travaux effectués pour les communes : - 3 250 €					
-	moins de charges locatives : - 4 000 €					

Article	Libellé	REALISE 2017	PREVISION 2018 +DM	REALISE 2018 au 31 decembre	RATIO Réalisé 2018 / Prévision 2018	RATIO Réalisé 2018 / Réalisé 2017
	<b>Total Chap 073</b>	<b>4 827 106,00</b>	<b>4 963 081,00</b>	<b>4 956 942,00</b>	<b>-6 139,00</b>	<b>129 836,00</b>
73111	Taxes foncières et d'habitation	2 504 630,00	2 574 206,00	2 557 242,00	-16 964,00	52 612,00
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	247 616,00	232 959,00	232 959,00	0,00	-14 657,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	34 899,00	34 899,00	35 294,00	395,00	395,00
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau	88 203,00	89 083,00	90 058,00	975,00	1 855,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	3 414,00	0,00	4 763,00	4 763,00	1 349,00
73211	Attribution de compensation	255 310,00	260 328,00	262 262,00	1 934,00	6 952,00
73223	FPIC	242 633,00	242 633,00	240 927,00	-1 706,00	-1 706,00
7328	Autres fiscalités reversées	28,00	0,00	0,00	0,00	-28,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilés	1 450 373,00	1 528 973,00	1 533 437,00	4 464,00	83 064,00
	<b>Total Chap 074</b>	<b>1 333 139,39</b>	<b>1 335 729,00</b>	<b>1 307 174,71</b>	<b>-28 554,29</b>	<b>-25 964,68</b>
<b>Recettes principales :</b>						
Dotation Intercommunale : 771 042 € (767 296 € en 2017)						
Dotation de compensation : 221 100 € (246 806 € en 2017)						
Compensation au titre d'exonération de la taxe d'habitation : 214 544 € (contre 203 082 € en 2017)						
Contrat enfance jeunesse : 16 000 € (contre 23 200 € en 2017 avec régularisation 2015 et 2016)						
Subvention Agence de l'Eau : GEMAPI: 15 600 € ( 20 000 € en 2017 dans le cadre du contrat Cher Amont)						
Contrats de valorisation des déchets : 23 800 €						
<b>Par rapport à 2017 : Suppression du fonds d'amorçage pour le périscolaire : 20 000 €</b>						
	<b>Total Chap 075</b>	<b>94 798,76</b>	<b>86 300,00</b>	<b>83 267,50</b>	<b>-3 032,50</b>	<b>-11 531,26</b>
<b>Revenus des immeubles : 80 000 € (contre 87 000 € en 2017).</b>						
	<b>Total Chap 077</b>	<b>3 226,73</b>	<b>1 000,80</b>	<b>17 571,01</b>	<b>16 570,21</b>	<b>14 344,28</b>
<b>Remboursement sinistres.</b>						
<b>Remboursement de la double facturation d'une échéance CIGAC pour 14 400 €</b>						
	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>6 505 783,96 €</b>	<b>6 624 351,80 €</b>	<b>6 665 358,46 €</b>	<b>41 006,66 €</b>	<b>159 574,50 €</b>
<b>AUTRES ECRITURES - POUR MÉMOIRE</b>						
002	REPORT EXCEDENTAIRE		1 667 540,20 €			

Pour mémoire, total des inscriptions BP + DM 8 291 892,00 €

## Annexe n°3

## COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL - INVESTISSEMENT

COMPTE	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	TOTAL GENERAL		
		REALISE 2017	PREVISION 2018	REALISE 2018
001	Solde d'exécution de la section d'investissement		- €	
040	Opération d'ordre de transfert entre sect°	35 644,42 €	48 741,00 €	48 740,21 €
Dotations aux amortissements				
	TOTAL CHAPITRE 16	113 024,03 €	120 000,00 €	117 069,15 €
Remboursement capital des emprunts : 116 500 € Remboursements dépôts de garantie				
	TOTAL CHAPITRE 20	67 648,14 €	1 034 037,00 €	45 281,18 €
Subventions habitat 5% versées : Subventions réhabilitation ANC versées : Frais d'études : 11 200 € (Etude accessibilité ensemble des bâtiments / Etude réhabilitation bureaux de la Direction)				
	TOTAL CHAPITRE 21	339 488,83 €	2 086 035,00 €	296 767,98 €
DORSAL : 98 000 € Achat véhicules ZOE : 87 200 € (coût après) Achat véhicule GEMAPI : 13 800 € Achats informatiques, photocopieurs Divers matériels				
	TOTAL CHAPITRE 23	184 283,95 €	592 912,00 €	389 146,61 €
Voir détail présentation compte administratif par opération				
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>		<b>740 089,37 €</b>	<b>3 881 725,00 €</b>	<b>897 005,13 €</b>

COMPTE	RECETTES D'INVESTISSEMENT	TOTAL GENERAL		
		REALISE 2017	PREVISION 2018	REALISE 2018
001	Résultat reporté ou anticipé	- €	250 008,25 €	- €
021	Virement de la section de fonctionnement	- €	240 891,00 €	- €
C40	Total Opérations d'ordre de transferts	274 064,39 €	310 169,00 €	278 391,31 €
Dotations aux amortissements				
	TOTAL CHAPITRE 10	50 653,27 €	219 960,00 €	107 789,19 €
Remboursement FCTVA				
	TOTAL CHAPITRE 13	204 966,49 €	956 282,00 €	340 735,37 €
Subventions reçues Voir détail présentation compte administratif détail par opération				
	TOTAL CHAPITRE 16	238 230,00 €	1 904 414,75 €	182 000,00 €
Remboursement capital des emprunts				
<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>		<b>767 914,15 €</b>	<b>3 881 725,00 €</b>	<b>908 915,87 €</b>

Annexe n°4

**COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT - FONCTIONNEMENT**

COMPTE	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	REALISE 2017	PREVISION 2018	REALISE 2018
	Total chapitre 011 charges à caractère général	114 834,56 €	133 059,00 €	126 063,94 €
Augmentation énergies et carburants : prise en charges factures énergies et eau des STEP de Chénéraillies et Peyrat				
Assistance technique de SUEZ sur les stations d'épuration : 2ème semestre 2017, 1er et 2ème semestre 2018 pour 22 247 €				
Erreur de liquidation facture VEOLIA destinée au budget SPANC : 7 322 €.				
Divers travaux sur le réseau				
	Total chapitre 012 Charges de personnel et frais assimilés	91 795,62 €	102 550,00 €	88 870,73 €
3 personnes à temps plein au service assainissement				
	Total chap 042 Opérations d'ordre de transferts entre sections	98 058,61 €	104 384,00 €	104 383,63 €
Dotations aux amortissements				
	Total Chapitre 65 Autres charges de gestion courante	- €	2 816,00 €	- €
	Total Chapitre 66 Charges financières	22 939,04 €	26 957,00 €	22 434,63 €
Remboursement Intérêts d'emprunts et ICNE				
	Total Chapitre 67 Charges exceptionnelles	8 435,54 €	- €	- €
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>		<b>336 063,37 €</b>	<b>369 766,00 €</b>	<b>341 752,93 €</b>

COMPTE	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	REALISE 2017	PREVISION 2018	REALISE 2018
002	Résultat antérieur reporté		4 887,08 €	
	Chapitre 73 Atténuations de charges	682,28 €	2 500,00 €	863,43 €
	Remboursement assurance arrêt maladie			
	Chap 042 Opérations d'ordre de transferts entre sections	19 950,24 €	19 952,00 €	19 950,24 €
	Dotations aux amortissements			
	Total Chapitre 70 Produits de service	310 899,88 €	303 729,92 €	379 262,53 €
	Redevance assainissement collectif y compris les 5 nouvelles communes dont 10 000 € pour l'Agence de l'Eau (redevance pour modernisation des réseaux de collecte			
	Total Chapitre 74 Subventions d'exploitation	3 591,92 €	- €	- €
	Total Chapitre 75 Autres produits de gestion courante	38 374,25 €	37 487,00 €	- €
	Total Chapitre 77 Autres produits exceptionnelles	226,89 €	1 210,00 €	11 355,46 €
	Remboursement assurance			
	Remise véhicule			
	Reprise véhicule			
	<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>373 725,46 €</b>	<b>369 766,00 €</b>	<b>411 431,66 €</b>



## Annexe n°5

## COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT - INVESTISSEMENT

COMPTE	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	TOTAL GENERAL		
		REALISE 2017	PREVISION 2018	REALISE 2018
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	- €	19 952,00 €	19 950,24 €
Dotations aux amortissements				
C16	Emprunts et dettes assimilés	- €	77 774,00 €	74 080,01 €
Remboursement capital des emprunts				
C20	Immobilisations incorporelles	- €	142 197,00 €	47 752,99 €
Frais d'études - Voir détail des opérations au compte administratif				
C21	Immobilisations corporelles	- €	39 881,00 €	27 516,00 €
Achat véhicule Achat remorque Achat de 2 débroussailleuse portée et tractée				
C23	Immobilisations en cours	- €	2 403 438,00 €	1 387 323,74 €
Travaux. Voir détail des opérations au compte administratif				

<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>		- €	2 683 242,00 €	1 556 622,98 €
--------------------------------------	--	-----	----------------	----------------

COMPTE	RECETTES D'INVESTISSEMENT	TOTAL GENERAL		
		REALISE 2017	PREVISION 2018	REALISE 2018
C40	Opérations d'ordre de transferts entre sections	- €	104 384,00 €	104 342,63 €
Dotations aux amortissements				
C10	Dotations Fonds et Réserves	- €	330 000,97 €	142 309,05 €
FCTVA				
C13	Subventions d'investissement	- €	1 176 538,00 €	427 278,30 €
Subventions. Voir détail opérations compte administratif				
C16	Emprunts et dettes assimilés	- €	976 459,00 €	250 000,00 €
Emprunt réalisé en 2018				

<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>		- €	2 683 242,00 €	923 929,98 €
--------------------------------------	--	-----	----------------	--------------

Annexe n°6

COMPTES ADMINISTRATIFS BUDGETS VENTES DE CARBURANT - FONCTIONNEMENT

COMPTE	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		STATION-SERVICE BELLEGARDE			STATION-SERVICE PEYRAT		
			REALISE 2017	PREVISION 2018	REALISE 2018	REALISE 2017	PREVISION 2018	REALISE 2018
002	Résultat antérieur reporté						4 674,61 €	
	Chapitre 011 Charges à caractère général		381 632,28 €	434 320,00 €	364 246,96 €	94 045,41 €	101 110,00 €	100 196,39 €
			Stock au 1er janvier 2018 : 17 000 € Achats de marchandises : 335 000 € Prime d'assurance : 1 050 € Vérifications incendie et appareils de distribution / Maintenance des appareils : 6 200 € Frais cartes bancaires : 1 200 € Abonnement orange + IP tockeim : 1 350 € Electricité : 700 €					
	Chapitre 012 Charges de personnel		- €	- €	- €	6 361,06 €	6 750,00 €	6 544,15 €
	Chapitre 65 Autres charges de gestion courante		3,46 €	10,00 €	- €	0,13 €	10,39 €	0,50 €
	Chapitre 66 Charges financières		- €	- €	- €	- €	10,00 €	- €
	Chapitre 67 Charges exceptionnelles		- €	- €	- €	- €	- €	- €
	Chapitre 042 Dotations aux amortissements		- €	- €	- €	3 133,11 €	3 134,00 €	3 133,11 €
022	Dépenses imprévues			3 313,00 €				
	Total dépenses de fonctionnement		381 635,74 €	437 643,00 €	364 246,96 €	103 539,71 €	115 689,00 €	109 874,15 €

COMPTE	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	REALISE 2017	PREVISION 2018	REALISE 2018	REALISE 2017	PREVISION 2018	REALISE 2018
002	Résultat antérieur reporté		622,26 €				
	Chapitre 013 Attenuation des charges	17 016,89 €	17 020,00 €	21 326,60 €	1 607,93 €	1 610,00 €	5 544,51 €
		Stock au 31 décembre 2018					
	Chapitre 70 Produits des services	365 226,43 €	420 000,74 €	350 220,16 €	94 193,12 €	102 000,00 €	88 093,29 €
		Vente carburants					
	Chapitre 74 Subventions d'exploitations	- €	- €	- €		4 675,00 €	
	Chapitre 77 Produits exceptionnels	- €	- €	- €		5 569,00 €	
	Chapitre 042 Dotations aux amortissements	- €	- €	- €	1 836,94 €	1 835,00 €	1 835,00 €
		Amortissements					
	Total recettes de fonctionnement	382 243,32 €	437 643,00 €	371 546,76 €	97 637,99 €	115 689,00 €	95 472,80 €

Annexe n°7

COMPTES ADMINISTRATIFS BUDGETS VENTES DE CARBURANT - INVESTISSEMENT

		STATION-SERVICE BELLEGARDE			STATION-SERVICE PEYRAT		
COMPTE	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	REALISE 2017	PREVISION 2018	REALISE 2018	REALISE 2017	PREVISION 2018	REALISE 2018
001	Déficit antérieur reporté						
	Total Chapitre 10 Dotations fonds divers et réserves	- €	- €	- €	- €	1 299,00 €	- €
	Total Chapitre 20 Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €	- €	5 376,06 €	- €
	Total Chapitre 21		58 617,00 €	4 410,00 €			
			Fourniture et mise en place d'un pupitre				
	Total Chapitre 040		- €	- €	1 836,94 €	1 835,00 €	1 835,00 €
					Amortissements		
	Total dépenses d'investissement	- €	58 617,00 €	4 410,00 €	1 836,94 €	8 510,06 €	1 835,00 €
COMPTE	RECETTES D'INVESTISSEMENT	REALISE 2017	PREVISION 2018	REALISE 2018	REALISE 2017	PREVISION 2018	REALISE 2018
001	Déficit antérieur reporté		58 616,92 €			5 376,06 €	
	Total Chapitre 040 Opérations d'ordre	35 635,16 €	- €	- €	- €	3 134,00 €	3 133,11 €
					Amortissements		
	Total recettes d'investissement	35 635,16 €	58 617,00 €	- €	- €	8 510,06 €	3 133,11 €